

NRESOURCES



Dénonciation et sanction positive

Combattre la corruption

Assurer le futur de l'entreprise

**La géologie,
priorité des
priorités**

Augmentation de la production

**Le social est la
clé principale**

*7 mois seulement
à la Gécamines*

Sama Lukonde

L'HOMME DE L'ESPOIR

DRC Mining Week de retour à Lubumbashi

Plus de 100 exposants confirmés pour l'événement phare de l'industrie minière

Les dates à retenir :

- Prochain événement en présentiel à Lubumbashi, le 5 et le 6 octobre 2021
- Prochain événement en ligne : 15-17 juin 2021

« Nous sommes à nouveau prêts à célébrer le secteur minier qui a, une fois de plus, prouvé sa résilience face à une pandémie mondiale ravageuse », déclare Emmanuelle Nicholls, directrice du groupe Mines et ressources naturelles de Clarion Events Afrique, l'organisateur de DRC Mining Week depuis 17 ans. « La RDC reste une destination attrayante pour les investisseurs et entreprises du secteur dont l'activité est loin d'être au point mort. », ajoute Nicholls. « Au contraire, la planification et le déploiement de nouveaux projets se sont poursuivis au moment où les cours sont au plus haut ! »

Dates de l'événement en présentiel confirmées

Les organisateurs de l'exposition et de la conférence annuelle DRC Mining Week ont confirmé cette semaine que la prochaine édition en présentiel de l'événement phare de l'industrie reviendra à Lubumbashi les 5 et 6 octobre 2021. En raison des restrictions COVID-19, l'événement en octobre à l'hôtel Karavia de Lubumbashi sera légèrement plus modeste avec environ 100 exposants et sponsors, 50 orateurs, 190 délégués et 1 500 visiteurs. Beaucoup de sponsors de longue date reviendront avec DRC Mining Week en octobre dont Rawbank, SEP Congo et Glencore, KCC. Nicholls déclare : « Nos partenaires miniers sont ravis d'être de retour pendant 2 jours et dans le strict respect des protocoles COVID-19. Même si nous voulons tous nous retrouver et faire des affaires, nous prenons aussi très au sérieux la santé et le bien-être de nos clients et visiteurs. Nous veillerons donc à ce que la distanciation sociale, le port de masque et autres réglementations soient respectées. « Cependant », explique Nicholls, « nous continuerons de fournir les mêmes interactions de haut niveau lors de la conférence stratégique, une revue des dernières avancées des projets en cours, ainsi que de nombreuses nouvelles technologies et services à découvrir sur l'exposition intérieure et extérieure. Et surtout, nous continuerons de prendre du plaisir en faisant des affaires, car DRC Mining Week, c'est aussi cela ! ».

Garder le contact numérique

« Être sur place nous a manqué », poursuit-elle, « et nombre de clients et partenaires ont fait écho à ce sentiment, même si tout le monde a dû s'adapter. Nous sommes très fiers de la façon dont nous avons pu basculer vers l'engagement numérique pendant les périodes de confinement et sommes ravis que nos partenaires et clients aient



soutenu cette évolution. De plus, nous avons pu toucher un nouveau public enthousiasmé par l'opportunité d'investissement et de commerce avec secteur minier en RDC. Emmanuelle Nicholls ajoute : « Puisqu'il y a beaucoup de choses à aborder dans la perspective de l'événement à Lubumbashi, nous continuerons à maintenir cet élan avec DRC Mining Week Virtuel du 15 au 17 juin et des webinaires mensuels thématiques, en français et en anglais, en partenariat avec Mining Review Africa et Mining and Business ». Pour les professionnels du secteur minier qui n'ont pas la possibilité de venir à Lubumbashi en octobre, nous vous invitons à profiter de nombreuses opportunités numériques pour vous connecter et partager. » DRC Mining Week est un événement organisé par Clarion Events Africa, un des leaders dans l'organisation d'expositions et de conférences, basé au Cap et plusieurs fois récompensés à travers le continent dans les secteurs de l'infrastructure, de l'énergie et des mines. Parmi les autres événements renommés de Clarion Events Africa, citons Enlit Africa (anciennement African Utility Week et POWERGEN Africa), Africa Mining Forum, Nigeria Mining Week, Future Energy East Africa et Future Energy Nigeria. L'entreprise fait partie du groupe britannique Clarion Events.

Les dates et lieu de DRC Mining Week :

- Série de webinaires (en ligne) : le prochain webinaire se tiendra le 2 mars 2021
 - DRC Mining Week Virtuel (en ligne) : 15-17 juin 2021
- Événement en direct de DRC Mining Week :
- Session d'ouverture : 5 octobre 2021
 - Expo et conférence : 5-6 octobre 2021
 - Lieu: The Pullman Grand Karavia Hotel, Lubumbashi, RDC

Les dates à retenir

- Prochain événement en présentiel à Lubumbashi, le 5 et le 6 octobre 2021
 - Prochain événement en ligne : 15-17 juin 2021
 - Série de webinaires : En cours depuis janvier 2021, le prochain webinaire se tiendra le 2 mars 2021
- Website: <http://www.drcminingweek.com>
Twitter: <https://twitter.com/drcminingweek>
Facebook : DRC-Mining-Week
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/groups/4922857>
Contact média :
Responsable principale des communications : Annemarie Roodbol
Bureau : +27 21 700 3558
@: annemarie.roodbol@clarionevents.com

EDITORIAL

MARS-AVRIL 2021

Marcel MUBENGA



NRESOURCES

RECEPISSE DE DECLARATION DE PUBLICATION
N° MIN/CM/LMO/SRM/AOÛT/041/2018
Tél. : 09 9875 8532 - 099899 1176
E-mail : nresources2016@gmail.com

Le choix judicieux

Des plans de relance ont échoué à la Gécamines tout comme dans d'autres structures depuis plusieurs années à cause des animateurs choisis et des stratégies que ces derniers ont mises en place pour essayer de changer les choses. Mais à l'arrivée de Jean-Michel Sama Lukonde, les activités reprennent avec une allure qui suscite beaucoup d'espoir. Tout porte à croire que l'oiseau rare a été enfin trouvé tant en termes d'animateurs que de schéma de sortie de crise proposé par la nouvelle équipe. La vie est, en effet, faite des choix que l'on opère à chaque instant. Certains sont plus déterminants que d'autres au regard de leurs effets à court, moyen, et long termes sur le cours de la vie de celui qui les opère ou de celle de la communauté sur laquelle ces choix influent. Les résultats à atteindre ou attendus en sont tributaires. Les échecs et les succès sont des choix. Dans les sciences exactes, lors de la résolution d'une équation mathématique par exemple, la bonne réponse peut définitivement s'éloigner à cause du choix du signe négatif à la place du signe positif. Il est des hommes qui naissent sous un bon astre, comme on dit. Ils sont nés pour vivre et mourir bien sûr, mais en laissant derrière eux, des œuvres qui feront parler d'eux à perpétuité. Leur valeur ne tient ni à leur taille ni à leur sexe, moins encore à leur âge, mais plutôt à la pertinence des actions qu'ils auront posées. Ils impriment dans la mémoire collective des souvenirs que nul ne saura effacer. Tôt par leurs contemporains ou tard par des générations futures, leurs actions reçoivent une approbation massive et ces hommes sont honorés. Ce sont des précurseurs, des maîtres qui ont besoin des disciples ou des scribes qui doivent accompagner leurs actions en les faisant connaître du grand public. Sans quoi, ils n'auraient pas existé. Seulement parce qu'on n'en a pas parlé. Il y a tout lieu de dire que leur aura, j'allais dire leur auréole, dépend en partie de la grandeur des accompagnateurs, disciples ou scribes et donc du choix qu'ils auront fait de leurs collaborateurs. La profondeur appelle la profondeur ! Les grands sont honorés grâce et par les grands. En sciences sociales aussi, le choix des acteurs est déterminant dans la suite des événements. Sama Lukonde est cet oiseau rare choisi par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi et agréé par toute la population, les travailleurs de la Gécamines en premier, pour redonner l'espoir Il a fait des choix stratégiques louables pour relancer les activités du géant minier congolais. Au regard de l'ampleur et de l'évolution actuelle des activités à la Gécamines, on dira que c'est parce que le choix opéré cette fois-ci a été judicieux. ■

Editeur Directeur Général
Marcel MUBENGA

Rédacteur en Chef
Gaby KUBA BEKANGA

Secrétaire de la Rédaction
Didier KAMESA MWANA

Rédaction centrale

Marcel MUBENGA
Gaby KUBA
Didier KAMESA MWANA
M.M. SHAPENG
MK Darmey
MPUTU Solange
Hervé Kashama
Gomez MAYA

Correspondants

Type SWELE (USA)
Laurent DUPART (Canada)
Helna MUBENGA (Allemagne)
Donald MATA (RSA)
Djedje KAMAYAKA (RSA)

Photographes

Willy KABAMBA
Emmanuel MBELE

Mise en page

Didier Kamesa
Tél. (+243) -818145725
-823932387

En 7 mois seulement à la Gécamines
SAMA LUKONDE, L'HOMME DE L'ESPOIR

P.8



Relance de la Gécamines

**La production et le social
au même rythme**

P.18



*Le Patronat congolais consulté vendredi 26
février par le Premier ministre Sama Likonde*

**Albert Yuma propose des réformes fis-
cales et financières**

P.30



SOMMAIRE

Etat des lieux de l'ITIE/RDC

**Jean Jacques Kayembe : «
Nous avons une nouvelle vision et la RDC va atteindre un niveau satisfaisant »**

P.36



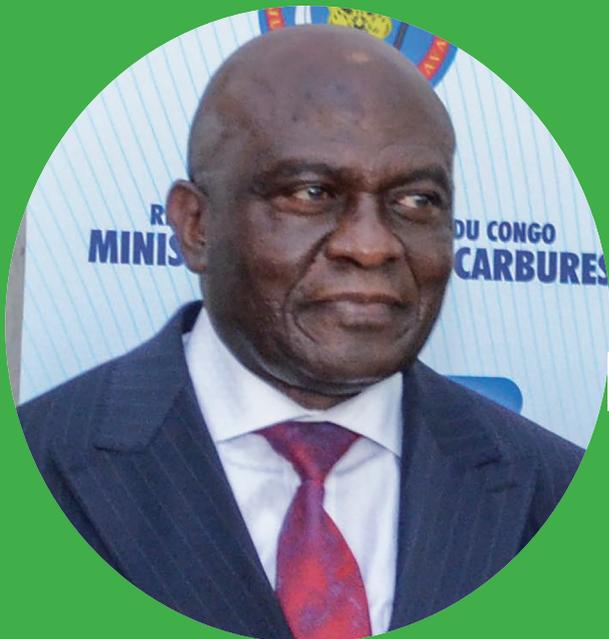
Élimination du travail des enfants

Passer de l'engagement à l'action

P.40



SOMMAIRE



Les Hydrocarbures, nouveau moteur de l'économie congolaise?

P.45



7 mois seulement à la Gécamines

Sama Lukonde L'HOMME DE L'ESPOIR

Relancer la production de la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) et redynamiser son rôle social en RDC. Ce sont les deux objectifs principaux que s'est assignés le tout nouveau directeur général de cette entreprise du Portefeuille de l'Etat, depuis sa prise de fonctions, le 29 juin 2020. Pour cela, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a dû faire un état des lieux de la société devant déboucher sur l'élaboration d'un plan d'actions. C'est dans ce cadre, tenant à palper des doigts la réalité, qu'il a effectué des visites de travail dans toutes les unités principales de production de la Gécamines. Lukonde et son adjoint Hilaire Bester Tambwe Ngoy Kabongo ont visité les carrières, les usines, les mines et autres installations de Gécamines groupe centre, qui entrent directement dans l'exploitation et la production du cuivre et du cobalt. Ils ont visité, entre autres, le business unit de Shituru où est concentrée, actuellement, toute la production de la Gécamines. Mais il faut noter aussi que Shituru est alimenté par Kambove à travers les mines de Kamfundwa et Kamatanda. Il sied de signaler que les trois groupes constituant la Gécamines ne fonctionnent pas au même rythme actuellement. Le groupe ouest ne fonctionne plus. Le groupe sud a des difficultés. Ces visites ont aussi conduit Sama Lukonde et sa suite à l'ACP, dans les hôpitaux et à l'Institut technique Usawa. Les agents de chacune des unités visitées ont soumis au Directeur général tous leurs desideratas et les difficultés auxquelles ils sont buttés au quotidien. Le tableau général est sombre. Chaque entité de production visitée nécessite une attention particulière. Le DG dit avoir tout noté et promet d'aligner cela dans le programme en vue d'y apporter des solutions. Conscient des défis qui l'attendent, il fonde son espoir sur le capital humain pour relancer la production de la Gécamines. C'est la relance de la production qui fera renaître l'entreprise de ses cendres et qui permettra l'amélioration des salaires et des conditions de travail ainsi que l'octroi des gratifications aux agents. Le 17 juillet 2020, le DG et son adjoint avaient effectué une descente sur les mines et usines de Kambove et Likasi. La mine à ciel ouvert de Kamfundwa a aussi reçu ce duo de tête de la Gécamines. Les explications sur la chaîne de production du cuivre et du cobalt leur ont été données. Le numéro 1 de la Générale des carrières et des mines est même descendu sur la mine en pleine exploitation. Il a encouragé les travailleurs qui font fonctionner les broyeurs à Kamfundwa. Ils ont poursuivi leur visite à Kamatanda, dans la carrière et la laverie ainsi qu'au Hi-pliching de Mpanda où ils ont visité le laboratoire et l'unité d'extraction par solvant. La nouvelle équipe a été indignée par la vétusté des infrastructures sociales de l'entreprise. Sama Lukonde at-

tribue le faible rendement du personnel médical, par exemple, à cette situation. Car, il estime que la vétusté de ces installations rend difficile leur travail. Il a promis, dans la mesure du possible, de se pencher sur des réponses à apporter tant sur le volet des infrastructures, du matériel de travail que sur le traitement des agents.

Les principes directeurs de la nouvelle vision

La cérémonie officielle de remise et reprise entre le Directeur général a.i sortant, Jacques Kamenga et le nouveau Directeur général de la Gécamines, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a eu lieu à Lubumbashi, le 29 juin 2020 sous la supervision du président du Conseil d'Administration de la Gécamines, Albert Yuma. Le Directeur général adjoint, le directeur de cabinet du ministre du Portefeuille et le directeur de cabinet du ministre des Mines, les autres membres du Conseil d'Administration de la Gécamines et le représentant des travailleurs étaient présents. La modération était assurée par le secrétaire général de la Gécamines. La cérémonie avait connu deux temps forts : la remise des symboles du pouvoir au nouveau directeur général et les discours de circonstance du président du Conseil d'Administration et du directeur général a.i sortant. L'ancien directeur, Jacques Kamenga, promu DGA à la SNCC, a fait le résumé des dossiers importants de l'entreprise à l'intention de son successeur. Tout en précisant que cette liste n'est exhaustive, il épingle de manière succincte 8 grands dossiers sur lesquels il appelle Sama Lukonde à se concentrer et dont le nouveau DG devra approfondir la connaissance avec les directeurs sectoriels de sa société. 8 dossiers, qui répondent à 5 principes directeurs, dont : 1) Le retour de la Gécamines comme opérateur minier de premier rang ; 2) L'amélioration de la rentabilité de la Gécamines (Il sied de rappeler que dans son ancienne structure, la Gécamines comme entreprise, se concentrait sur l'aspect social. La rentabilité n'était pas au centre des préoccupations de la société) ; 3) l'organisation des services de l'exploitation (Le système d'exploitation actuel ne répondait pas aux critères des sociétés minières modernes) ; 4) La conformité de la Gécamines aux standards internationaux des sociétés minières (Actuellement au monde, la Gécamines est la seule société où l'usine de transformation du cuivre est à mille lieux de la mine. Elle se situe à une distance de 20 à 30 km de celle-ci) et ; 5) La focalisation des efforts sur les activités principales d'une société minière. Notons que depuis la réforme des entreprises publiques de l'Etat en 2012, la Gécamines est devenue une société commerciale. La rentabilité est devenue son objectif principal. L'entreprise était ainsi appelée à abandonner la vocation sociale qui la caractérisait jusque-là. Le premier de ces 8 dossiers demeure la transformation de la société. Question d'évi-

Une vue de la délégation du DG Sama Lukonde lors de la visite dans les usines de la Gécamines



ter la lourdeur dans le fonctionnement de la société. Difficile d'y parvenir du fait du caractère rigide des institutions qui ont, en général, tendance à résister aux changements. C'est comme s'il y avait besoin de rappeler que les structures organisationnelles de la Gécamines, qui dataient de l'époque de l'Union minière, étaient dépassées alors que la technologie a beaucoup évolué. «Ces structures, dit Kamenga, ne répondaient plus aux standards des sociétés minières modernes». Le deuxième dossier est celui du financement de la production. La production actuelle n'arrive même pas à financer les dépenses contraignantes de la société, telle que la rémunération. C'est la raison pour laquelle, la Gécamines met beaucoup plus l'accent sur les partenariats pour essayer de trouver les financements et tenir à faire fonctionner la société. Le troisième dossier, c'est le financement des projets en soutien à la production pour l'amélioration de la qualité des métaux. Les efforts sont concentrés jusque-là à Likasi, les usines de Kolwezi étant fermées faute de rentabilité. Le prix de revient d'une cathode atteignait les 11 mille dollars américains, la tonne pendant que le coût sur le marché était à l'époque de la décision de fermeture, autour de 4 mille dollars américains la tonne. Le staff dirigeant avait alors jugé insensé de continuer à produire à 11.000 Usd pour vendre à 4.000 Usd. Les lois économiques sont têtues, dit-on. Il a fallu mettre la clé sous le paillason pour concentrer les efforts sur Likasi où la rentabilité semblait être intéressante. Plusieurs projets y ont été lancés. C'est le cas de la modernisation terminée de la salle d'électrolyse de Shituru. C'est aussi le cas de l'usine de production par solvant appelée projet SX. Avant ce projet, Gécamines continuait à produire des cathodes de moindre qualité. Le prix de vente baissait à cause de la soustraction de la décote de qualité. Cette usine a été installée pour résoudre ce problème en produisant des cathodes Higrade (99,99) qui seront vendues sans décote commerciale. Le quatrième dossier, c'est la poursuite du plan social, un autre aspect très important. A partir de 2010, le personnel de la Gécamines atteignait près de 10 mille agents. La masse salariale tournait autour de 10 millions de dollars américains.

Cela ne correspondait pas avec le niveau d'activités de la société. D'où, le lancement du plan social du départ en retraite d'un personnel très vieillissant. La moyenne d'âge était autour de 57 ans. Il était impératif de penser au rajeunissement du personnel. Plus de 2.200 agents sont sortis pour un coût de près de 73 millions Usd. 65 millions ont déjà été payés. Le solde auquel la nouvelle équipe fera face est de 8 millions Usd. Le cinquième dossier, c'est la situation financière, qui est relativement bonne. L'équipe sortante a réussi à maîtriser tous les dépassements au niveau des banques en termes de ligne de crédit. Il ne reste que le dépassement au niveau de Sofibank. Le premier paiement de Kambove Mining qui est déjà sur la table, peut permettre de résoudre ce problème. A propos de la poursuite des partenariats, qui est le sixième dossier, les audits ont déjà été lancés. Plusieurs négociations sont en cours ainsi que la révision d'autres. Le partenariat constitue, en effet, le bras financier de l'entreprise. Le septième dossier, c'est la poursuite de la certification des gisements. Elle a été lancée dans certains gisements comme Kamatanda, Kamfundwa, le rejet de Kingamiaba et le rejet de Potopoto. Le huitième dossier important, c'est l'accompagnement d'EGC (Entreprise générale de Cobalt). Cette entreprise a été créée sur demande du gouvernement pour stabiliser les prix en achetant tout le cobalt artisanal au Grand Katanga. Cela faisait suite à la désorganisation constatée dans ce secteur.

Où en était-on ?

Sama Lukonde arrive au meilleur moment. Il n'a qu'à imprimer un nouveau rythme pour attirer tant en interne qu'en externe le nouveau regard sur sa société. L'équipe sortante avait déjà amorcé certaines de ces transformations structurelles. Elle avait déjà mis en place la structure organisationnelle partielle dans les secteurs productifs. La nouvelle équipe doit poursuivre sur cette lancée. Le plan stratégique informatique (PSI) a déjà été élaboré et défini. Il est une étape intermédiaire de la transformation. Le sortant a déjà établi un état des lieux et la mise en œuvre des chantiers validés. ■

Didier Kamesa Mwana

Dénonciation et sanction positive

Combattre la corruption



Une vue de la délégation du DG Sama Lukonde lors de la visite dans les usines de la Gécamines

Quelle leçon tirer des contacts avec la base de son entreprise ? On sait que dès sa prise des fonctions, le directeur général de la Gécamines, Sama Lukonde Kyenge, s'était assigné l'objectif de relancer la production de la Générale des carrières et des mines (Gécamines) et redynamiser son rôle social en RDC. Il a entrepris des descentes sur le terrain en vue de faire un état des lieux de son entreprise avant d'élaborer un plan d'actions. Comment ne pas se poser cette question quand on voit qu'à l'issue du contact avec le terrain, le DG a mis sur pied un programme beaucoup plus rigoureux en termes de conformité ? Et que parallèlement, il a aussi mis en place un programme de lutte contre la corruption fondé sur la dénonciation et la sanction positive ? « Dans ce domaine, dit-il, la Gécamines doit devenir un exemple de rigueur et de discipline ». Le DG et son équipe veillent à ce que les services rendus par un agent Gécamines dans l'exercice de ses fonctions ne soient jamais payants. C'est pourtant une pratique devenue habituelle et normale dans d'autres structures en RDC. En guise d'exemple, Sama Lukonde déplore un mal qui s'est installé dans le comportement du Congolais : La propension à toujours contourner les principes. Le Congolais n'aime plus attendre patiemment le tour pour obtenir un service. Il recourt à des pratiques de facilitation pour être servi le

premier quand bien même il est arrivé le dernier. D'où, il souhaiterait qu'il y ait une prise de conscience collective pour bannir ces pratiques de facilitation qui ne sont rien d'autre que la corruption. Il suggère que tout le monde ait le courage de dénoncer la corruption. Dans le cadre de cette lutte, il est devenu pratique à la Gécamines de sanctionner positivement tous ceux qui dénoncent la corruption. C'est un principe de base car à la Gécamines, on croit que tant que cet acte qui se fait toujours dans l'ombre, la corruption, n'est pas dénoncé et mis au jour, ceux qui le pratiquent en profiteront toujours. A la Gécamines, la dénonciation et la sanction positive s'appliquent déjà en expérimentation, surtout au niveau de la garde industrielle et des services d'élite. Le DG espère qu'avec le temps, cela pourra contribuer à réduire sensiblement la corruption au sein de l'entreprise. Lukonde l'a dit le 10 décembre dernier à Kinshasa, pendant qu'il prenait part à un échange d'expérience organisé par Glencore devant la presse en marge de la journée internationale de lutte contre la corruption, célébrée la veille. Avec le coordonnateur de l'Agence congolaise de prévention et de lutte contre la corruption (APLC), Ghislain Kikangala, le représentant du président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), le président de la Chambre des Mines, Louis Watum, et la directrice exécutive de Glen-

Une vue de la délégation du DG
Sama Lukonde lors de la visite
dans les usines de la Gécamines



core/RDC, Marie-Chantal Kaninda, ils ont échangé autour de la manière dont la conformité et la bonne gouvernance sont appliquées au sein de leurs structures respectives. Plusieurs membres du corps diplomatique, des directeurs généraux et autres conseillers étaient également présents.

Transformation de la Gécamines

Sama Lukonde indique qu'à l'époque où la Gécamines était une entreprise publique, les agents se conformaient à un code de bonne conduite édicté en interne. Depuis sa transformation en entreprise commerciale, la Gécamines se conforme aux exigences de l'OHADA comme cadre légal. Et les plus grands principes de l'OHADA restent la redevabilité et le confort. Ils appellent les sociétés à se doter des organes sociaux de contrôle. Ces organes sont opérationnels au sein de la Gécamines afin de contrôler de manière transversale, l'action de chacun. Il y a une assemblée générale, le Conseil d'Administration, la Direction générale et le Commissaire aux comptes. Après, un programme beaucoup plus rigoureux en termes de conformité a été élaboré. Parallèlement, la Gécamines a aussi mis en place un programme de lutte contre la corruption.

L'environnement général expose à la corruption

En effet, un courant de littérature économique en vogue actuellement au monde croit que les fondements d'une bonne entreprise reposent sur une conformité et une gouvernance solides. Et que par contre, associée à la corruption, une mauvaise gouvernance a un impact macroéconomique négatif. Ces deux tares entravent le développement socio-économique inclusif et accentuent les inégalités au risque de

provoquer des grognes sociales et de nuire au bon déroulement des activités de l'entreprise. D'un point de vue économétrique, les effets de la corruption et de la mauvaise gouvernance se manifestent notamment par l'augmentation des flux financiers, le dysfonctionnement du gouvernement et les distorsions des incitations économiques. Les tenants de cette idéologie pensent que la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance sont une priorité pour le bon fonctionnement d'une entreprise. La corruption a de graves répercussions économiques. D'où il est important de réduire la corruption et ses effets pernicieux à tous les niveaux du système économique d'une entreprise en étudiant les situations qui peuvent l'exposer à la corruption.

D'autres intervenants ont épinglé le contact physique et la non application des sanctions, entre autres, comme réalités environnementales qui exposent à la corruption. La question de la corruption n'est pas un fait isolé dans la société. Elle doit être étudiée comme un élément dans l'ensemble du système social. Car, concluent-ils, la corruption est souvent entretenue par ceux qui sont censés la combattre. Lorsque dans une société, les dispositions légales prévoient qu'on paye des pénalités aux aviseurs (ceux qui sont commis à la tâche de contrôle), la suite est sans appel. D'autres dispositions laissent à l'administration le loisir de répondre ou non à un opérateur qui dépose une demande de document par exemple. Allez-y comprendre. Ceux qui le disent en savent sûrement quelque chose. Il faudra ouvrir l'œil et le bon. C'est un travail de longue haleine. ■

La Rédaction

Sama Lukonde visite les unités de production de la Gécamines à Panda



Vue d'une unité de production de la Gécamines

En vue de faire un état des lieux de la société et élaborer un plan d'actions, après sa prise des fonctions, le Directeur général de la Gécamines, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a dû effectuer des visites de travail dans toutes les unités principales de production de son entreprise. Entre autres, les carrières, les usines, les mines et autres installations de Gécamines groupe centre, qui entrent directement dans l'exploitation et la production du cuivre et du cobalt. C'est dans ce cadre que l'atelier central de Panda (ACP) a aussi reçu la visite de nouvelles autorités de la Gécamines. Sama Lukonde et sa suite ont visité le laboratoire moderne, l'atelier de modelage, l'atelier des machines-outils équipé d'une faiseuse à commande numérique, d'un tour vertical capable de fabriquer les grandes pièces telles que les broyeurs de concassage. Le département de chaudronnerie avec son presse busher-guyer. Le secteur social rattaché à cet

atelier a aussi été visité en commençant par tous les pavillons de la clinique Gécamines de Panda. L'état des lieux des pavillons a été fait tout comme pour l'hôpital du personnel de Panda. Le DG et sa délégation y ont visité la maternité et la salle de réanimation, notamment. L'Institut technique USAWA a également été honoré par cette visite du DG. Partout, le DG a palpé du doigt les réalités de chaque entité. Ce qui lui permettra de prendre des décisions judicieuses pour apporter des solutions idoines à chaque problème posé par les travailleurs. Faisant l'économie de sa tournée, le DG précise que le premier jour a été consacré aux unités de production. Le constat du DG est malheureux : L'outil de production n'est pas au point. Les ajustement et réaménagements sont nécessaires pour ramener la production à sa capacité optimale. ■

MM Shapeng

Mwana Shaba, le phénix de la Gécamines renaît enfin de ses cendres



Vue d'une unité de production de la Gécamines

Il fallait attendre l'avènement de Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge à la tête de la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) pour voir le bulletin d'informations de cette société, longtemps jeté dans les oubliettes, Mwana Shaba renaître enfin de ses cendres et être de nouveau dans les kiosques. Décidément, Sama Lukonde est déterminé à exhumer la Gécamines dans sa version de l'âge d'or. Au même moment que l'outil de production est en pleine relance, l'outil d'information et communication est également remis sur orbite pour permettre au grand public de suivre en temps réel l'évolution des activités du géant minier congolais. Est-ce un signal fort d'un nouveau départ en vue de la redynamisation des activités et l'accroissement de la production à la Gécamines ? C'est la mission difficile mais pas impossible de la nouvelle équipe dirigeante de cette entreprise du portefeuille de l'Etat. Là où ses prédécesseurs avaient choisi le silence avec le risque de laisser libre cours à la rumeur, Sama Lukonde a fait un choix courageux : communiquer. Et communiquer en temps réel non seulement en vue de soigner l'image de marque du géant minier, mais aussi attirer la clientèle. C'est le choix d'être de manière permanente en face du public pour lui faire part de l'évolution en temps réel des activités. Cela maintient les dirigeants en

état d'éveil pour ne pas perdre de vue le devoir de redevabilité et de confort qu'imposent les principes de l'OHADA, un cadre légal auquel la Gécamines a librement souscrit.

On ne peut pas ne pas communiquer

«La nature a horreur du vide », dit-on. Lorsque la communication officielle fait défaut, la rumeur prend place et se met souvent à désinformer et à désorienter l'opinion. Eviter ce mal est possible. Lukonde a décidé de redonner vie à Mwana Shaba, qui, avec les médias partenaires, se chargeront de donner la vraie version pour balayer les éventuelles rumeurs. Mwana Shaba se veut un outil par excellence d'expression des agents de la Gécamines. Déjà, il réserve un numéro spécial aux cent jours de l'équipe Sama Lukonde. Ce numéro retrace toutes les activités menées par l'équipe dirigeante depuis son entrée en fonction. A n'en point douter, les actions de Sama Lukonde suscitent de l'espoir pour ceux qui veulent bien voir cette entreprise, jadis fleuron de l'économie congolaise, reprendre ses activités pour redonner vie à la population du pays. Ne dit-on pas que tout finit bien qui commence bien ? Bon vent à la nouvelle équipe de la Gécamines ! ■

Nresources



Les engins de la Gécamines

Collaboration entre entreprises

La Gécamines et la SNCC font bon ménage

Pour consolider les liens historiques entre ces deux entreprises du Portefeuille de l'Etat congolais, le directeur général de la Gécamines, Sama Lukonde, a effectué une visite de travail à la Société nationale de Chemins de fer du Congo (SNCC). Lukonde affirme que cette première rencontre entre les deux comités directeurs récemment entrés en fonction, sera suivie d'autres pour le bénéfice mutuel des avantages entre les deux sociétés. Le DG de la SNCC Fabien Mutomb rappelle que la création de sa société avait été motivée, entre autres, par le besoin d'évacuation des produits miniers de la Gécamines vers l'extérieur et celui du trafic intersiège. Donc, dans le por-

tefeuille client de la SNCC figure, au premier plan, la Gécamines. Il projette son entreprise dans le futur. La SNCC, dit-il, se prépare pour affronter les défis du futur. En effet, les deux entreprises sont appelées à répondre aux attentes de la Nation quant à l'amélioration du vécu quotidien des Congolais. L'impératif de collaboration entre les deux parties requiert une certaine sagesse incarnée par le PCA de la SNCC, Gabriel Kyungu Wa Kumwanza, qu'entouraient d'un côté, le Dg de la SNCC, Fabien Mutomb avec son adjoint, Jacques Kamenga et de l'autre, le Dg de la Gécamines, Sama Lukonde accompagné de son Dga, Tambwe Ngoy. ■

DKM



Les engins de la Gécamines

Kolwezi: Sama Lukonde palpe les réalités du groupe ouest

Après le groupe centre et sud, le Dg de la Gécamines, Sama Lukonde et sa suite ont visité le groupe ouest (Kolwezi) le 12 août 2020. Tout a commencé par l'atelier de l'ouest (AO). Ensuite, tous les grands départements ont été examinés, notamment l'atelier mécanique des machines-outils avec sa soudeuse qui recharge des roues des locomotives. L'atelier de chaudronnerie et soudure fabrique même des moteurs bottes. Puis, la visite de l'atelier électrique mènera la délégation jusqu'à l'atelier de l'ouest-haute tension (AO-HTE). La visite de ce jour a eu sa chute sur la sous-station Gécamines. Des difficultés, toujours des difficultés. Mais le DG a encouragé les agents à faire preuve d'endurance en redoublant d'efforts pour améliorer la production. C'est la condition sine qua non pour améliorer le social des agents. Des promesses fermes ont été faites aux agents quant aux priorités à satisfaire avant d'atteindre les objectifs de la nouvelle équipe dirigeante de la Gécamines. Les agents ont juré de faire tout ce qui est possible pour récupérer l'ancien rythme de travail en vue de relancer les activités aux ateliers ouest. La délégation s'est ensuite rendue au remblai, au broyage ou thermie de réception, où les minerais sont transmis par voie souterraine et sont recueillis au stockage avant de suivre la chaîne de transformation. A Kolwezi Concentrator (KZC), dernière étape du périple, les travailleurs ont aussi comme partout ailleurs, soumis leurs doléances au DG dont un autre axe de la vision reste l'amélioration du social des travailleurs. Après la visite de l'Institut de Mutoshi, Sama Lukonde s'est dirigé vers les unités du secteur de santé. A l'hôpital de Kolwezi, les médecins et les infirmiers lui ont fourni des explications sur le fonctionnement de toutes les structures de santé du

bloc ouest. Des infrastructures aux équipements, tout est à refaire. Pas de machines modernes ni d'appareils médicaux neufs même dans le bloc opératoire et à la réanimation. A la clinique de Kolwezi, c'est le même désastre. La quasi-totalité des pavillons sont hors d'usage à cause de l'effondrement du terrain. Des fissures sont visibles sur les murs. On craint que les bâtiments puissent céder. Excepté le bâtiment administratif, la clinique occupe un seul pavillon dont l'aile gauche sert à l'hospitalisation des patients et l'aile droite à la maternité.

Pour encourager le personnel soignant et résoudre tant soit peu le problème d'acheminement de malades, le DG a remis une ambulance toute neuve au DAS qui, à son tour, a remis les clés au médecin directeur. Sama Lukonde espère que cet outil de travail contribuera à sauver des vies. Il a aussi rassuré que c'est un premier pas et que d'autres suivront dans la bonne direction. Rappelons qu'une ribambelle des difficultés de l'Institut de Mutoshi a été présentée au DG par le directeur des études techniques de cet ancien bijou scolaire. Malgré toutes les difficultés, Lukonde et sa suite se sont retrouvés dans des dortoirs et dans une salle d'informatique bien équipée. Dans les salles de classe, les mesures barrières sont bien respectées. Ils ont également visité les laboratoires, dont celui de l'électronique et de chimie. Produit de cet Institut, Lukonde se souvient que c'est dans ce laboratoire de chimie qu'il avait effectué ses premières analyses chimiques lorsqu'il fut élève. Mais il a été frappé par la vétusté des bâtiments et le vieillissement des équipements. Une occasion pour lui de prodiguer des conseils aux élèves finalistes qui l'ont accueilli dans cette école qui compte 1600 élèves dont 300 filles. ■

Solange Mputu

La Gécamines est le seul actionnaire à la STL



Une vue de la délégation du DG Sama Lukonde lors de la visite dans les usines de la Gécamines

Elle a aussi reçu la visite de la haute direction de la Gécamines. La Société de traitement des terrils de Lubumbashi (STL) continue la production de l'alliage du cobalt. Ses fours tournent 24 heures sur 24 et la production empaquetée continue d'être chargée sur des véhicules pour l'exportation, malgré les difficultés dues aux mesures barrières face à la Covid 19. Des camions bloqués pendant des semaines dans des barrières à cause de ses me-

sures mettent en mal son approvisionnement en intrants. Il faut noter que le processus d'affiliation de la STL est régulier dans la mesure où les acquis de la Gécamines sont cédés à la STL pour assurer l'autonomie de sa gestion. La Gécamines garde le monopole des parts au sein de la STL. L'Etat congolais garde tous ses droits sur cette filiale. ■

MK DARMEY



Une vue de la délégation du DG Sama Lukonde lors de la visite dans les usines de la Gécamines



Visite du DG de la Gécamines aux entreprises partenaires

Faisant l'état des lieux de sa société en vue d'élaborer un plan d'actions, après sa prise de fonctions, le Directeur général de la Gécamines, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a dû se rendre à Kolwezi pour une visite de travail de trois jours. La deuxième et la troisième, journées du directeur général de la Gécamines à Kolwezi ont été consacrées aux entreprises partenaires stratégiques, la Sino congolaise des Mines SA (SICOMINES SA) et la Compagnie minière de Musonoie (Commus SAS). SICOMINES est partenaire de la Gécamines dans l'exploitation du cuivre et du cobalt dans les mines de Dikuluwe et de Mashamba. SICOMINES est très modernisée surtout avec la salle de contrôle centrale électronique et la salle d'électrolyse

où l'on produit les cathodes de cuivre en faisant recours à la robotisation. La production se fait par minute. On y retrouve des installations modernes et grandioses où est produit l'acide sulfurique. SICOMINES possède aussi une zone de précipitation du cobalt. Le projet Sicomines intègre aussi le volet réhabilitation ainsi qu'un volet minier. Il intervient dans la réhabilitation du pays. La visite de ses installations a eu pour buts, entre autres, de se motiver et faire rêver que la Gécamines parvienne à avoir ses propres installations à niveau à l'instar de celles visitées. A Commus, le Dg a suivi toute la chaîne de transformation du cuivre et du cobalt. Le circuit est presque le même qu'à la SICOMINES. ■

Emmanuel Mbele



Une vue de la délégation du DG Sama Lukonde lors de la visite dans les usines de la Gécamines

Partenariats à la Gécamines

DEZIWA, une expérience de récupération des acquis de l'Etat



Le 26 juillet 2020, le ministre national des Mines, Willy Kitobo Samsoni et son collègue du Portefeuille, Clément Kuete Nyimi Bemuma ont visité la Société minière de Deziwa lors de leur dernière mission de service dans la province du Lualaba. Ils étaient accompagnés du président du Conseil d'administration de la Gécamines, Albert Yuma Mulimbi, du DG de la Gécamines, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, du DGA, Tambwe Ngoy. Les explications sur la société leur ont été fournies à partir de la plateforme qui donne une vue panoramique sur l'usine de Deziwa. Cette délégation a visité la salle moderne d'électrolyse où est produit le cuivre en grande quantité. Elle a également visité la chaîne de production du cobalt et l'entrepôt.

Pour rappel, Deziwa est un partenariat où l'Etat congolais à travers la Gécamines, détient 49 % des parts. Le contrat consiste à partager le gisement à une durée déterminée, après laquelle, l'usine de Deziwa appartiendra entièrement à la Gécamines. Cette durée a été calculée de manière à permettre à l'investisseur à retrouver son capital et de faire un bénéfice raisonnable. Le 15 janvier 2029, la Gécamines sera à 100 % propriétaire de l'usine de Deziwa.

Albert Yuma croit que si ce modèle avait été expérimenté avec tous les partenaires depuis les années 2000, la Gécamines serait en ce moment, en train de récupérer un à un ses actifs miniers avec leurs installations industrielles.

La délégation venue de Kinshasa a atterri à l'aéroport de Kolwezi, le 25 juillet 2020. Willy Kitobo a souligné qu'ils sont venus pour l'assemblée générale concernant l'EGC (l'Entreprise générale du cobalt). Signalons que c'est la deuxième réunion sur EGC. A la création de l'EGC, la Gécamines a été choisie pour être la maison mère qui accompagnera le nouveau-né, qui a son siège social à Kolwezi. L'objectif étant

de remettre à la Gécamines son statut de premier producteur de cobalt en RDC. Cette assemblée générale devrait se pencher sur les contours des activités d'EGC, l'achat du cobalt artisanal. Ce projet implique le Lualaba et le Haut-Katanga. Les gouverneurs de ces deux provinces ont été associés aux discussions. La délégation a échangé avec le gouverneur du Lualaba sur l'installation de cette entreprise. Il était question d'examiner les contours de toutes les structures créées lors de la signature des deux décrets de l'autorité de régulation des matières stratégiques et EGC.

Il sied de noter que cette entreprise (EGC) a pour vocation d'avoir le monopole de l'achat du cobalt en RDC. C'est pourquoi, le 26 juillet 2020, une réunion a eu lieu entre d'un côté la délégation venue de Kinshasa, le DG de la Gécamines et les deux gouverneurs de province et de l'autre, les coopératives d'encadrement des creuseurs artisanaux pour sensibiliser ces derniers à vendre leurs produits à l'EGC à un prix juste par rapport aux prix bas imposés par les acheteurs étrangers. Les échanges ont été jugés fructueux par les participants. Les présidents des coopératives sont restés sceptiques quant à la pérennisation de l'EGC et la disponibilité des carrières. Mêmes craintes du côté des responsables des entreprises minières exerçant dans le Lualaba. Les difficultés des sous-traitants face aux sociétés minières a aussi figuré à l'ordre du jour de ces discussions. Mais le DG de la Gécamines a rappelé l'existence de la loi sur la sous-traitance, qui par ailleurs est venue en appui au Code minier. Il affirme aussi son constat selon lequel l'Etat congolais, le seul actionnaire de la Gécamines, s'adapte à l'évolution des partenariats entre cette dernière et les multinationales. Mais que cette adaptation tienne compte des intérêts de la nation congolaise. ■



Le DG Sama Lukonde met le cap sur la réorientation de certaines actions

Relance de la Gécamines

La production et le social au même rythme

De plus de 400 mille tonnes de cuivre l'an vers les années 1980, à moins de 50 mille tonnes actuellement, la production annuelle de la Gécamines a connu une chute vertigineuse. Cette société a cessé de faire la fierté du pays. C'est le moins que l'on puisse dire pour cette entreprise jadis fleuron de l'économie congolaise. Durant 30 ans, plusieurs comités de gestion se sont succédés avec tant de plans stratégiques de relance. Mais sans parvenir à apporter une quelconque solution. Certains disent que c'est parce que cette entreprise est devenue le bastion de la corruption et du détournement des fonds. L'ombre d'elle-même, la Gécamines est devenue le champion des arriérés de salaires. Que peut bien faire le nouveau comité de gestion pour relever le défi du redressement de la Gécamines ? C'est pour répondre à cette interrogation que le Directeur général de la Gécamines, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge s'est confié récemment à notre Rédaction affirmant qu'il faut remettre la production à niveau, redimensionner le niveau du personnel en termes de qualité, d'âge, et de nombre, améliorer et maximiser les patrimoines immobilier, minier et social ainsi que valoriser les partenariats de la Gécamines.

Qu'allez-vous faire pour relever la Gécamines des escandres là où vos prédécesseurs ont mordu la poussière depuis plus de 30 ans ?

Il faut retenir tout d'abord que comme dans toute entreprise, c'est une course de relais. Chaque dirigeant qui passe fait sa part avant de passer le relais. C'est une continuité des actions qui viennent les unes après les autres. Depuis les années 1996, il y a eu un passage de relais. Le but étant, non seulement de remettre la Gécamines sur le rail de la production, mais aussi d'atteindre la production d'antan. A cet égard, il y a déjà des actions qui ont été menées. Je me suis rendu compte de la nécessité de la réorientation de certaines actions en y mettant un peu plus de moyens surtout dans le secteur de la recherche. Etant donné que la production repose sur les ressources et les réserves minières, ainsi que sur les unités de production. C'est sur ces deux axes que repose ma stratégie de relance de la production. Il faut noter

que la production mensuelle actuelle est de 2 mille tonnes de cuivre. Depuis les 3 dernières années, les objectifs de la Gécamines ont été de produire 30 mille tonnes l'an. En 2021, nous attendons 36 mille tonnes, dont 34 mille commerciales au niveau de la Gécamines, à peu près 1000 tonnes, commerciales au niveau de notre câblerie. Si on n'y est pas parvenu dans les années antérieures, c'est parce qu'au niveau des ressources et des unités de production, il n'y avait pas ce qu'il fallait. J'espère que les actions que nous avons commencées à mener depuis le mois de juillet, permettront non seulement d'atteindre la production mensuelle escomptée de 3 mille tonnes, mais aussi de les maintenir en vue d'atteindre la production annuelle qui a été fixée comme objectif.

Quel état des lieux faites-vous de l'outil de production tel que vous l'avez trouvé il y a 7 mois à votre arrivée à la Gécamines ?

Je rappelle ici que dans sa glorieuse histoire, la Gécamines a produit dans le sud. Dans l'axe qui part de Kasumbalesa à Kolwezi et jusqu'à Luena, il y avait des unités de production, qui, malheureusement, se sont arrêtées les unes après les autres au fil du temps. Actuellement à la Gécamines, l'outil de production se trouve au groupe centre, dans la ville de Likasi principalement, aux usines de Shituru. Après la visite des toutes les installations de l'entreprise, nous avons constaté que tout l'outil de production était vétuste. Quoi de plus normal, lorsqu'on sait que Shituru était construit en 1929. Il faut féliciter tous ceux qui sont passés dans cette usine pour avoir permis qu'elle soit fonctionnelle jusqu'aujourd'hui. Parce que l'espérance de vie, à sa construction, ne lui donnait pas d'atteindre jusqu'en 2021. Personne ne l'espérait en tout cas. Cet outil vétuste nécessite des améliorations. C'est pourquoi, je considère que ce sera une transition. Nous devons nous mettre d'abord à niveau, puis être compétitif autant que tous les concurrents (les acteurs miniers que nous avons au pays et au monde). Nous devons être compétitifs, non seulement au niveau de la qualité de notre production, mais aussi au niveau du coût de production. A côté de la production, il faut savoir que ce qui sous-tend une société, c'est son personnel. De ce côté également, il y avait un état des lieux à faire pour savoir quel est l'état actuel du personnel de la Gécamines. Il en ressort que la moyenne d'âge actuelle est de 57 ans à la Gécamines. Le personnel engagé directement à la Gécamines est de 6.500 agents plus environ 2000 personnels en régie. Lorsque nous remettons cet effectif sur la production, on voit le GAP. En faisant un pas en arrière vers 1980, quand on voit la photo, avec 34 mille agents, on produit 400 mille tonnes. Lorsqu'on sait que chaque agent avait une participation dans ce résultat, le ratio est de plus ou moins 10 tonnes par agent. Aujourd'hui, avec 8 mille agents, moins de 2000 tonnes. On peut estimer le paradoxe et comprendre qu'il y a des réajustements à faire. Le processus social lancé est déjà en cours. L'actuel comité directeur l'accentue simplement pour permettre que du point de vue du personnel, que l'on revienne à la dimension de la production en rajeunissant le personnel.

On a parlé de la production et du personnel. Mais il y a d'autres aspects où nous avons également fait un état des lieux à la Gécamines comme le patrimoine immobilier, le patrimoine minier, le patrimoine dans le secteur social, c'est-à-dire, des écoles, des hôpitaux, etc. nous nous sommes rendus compte qu'avec le fil du temps, le fait que l'attention a beaucoup plus été focalisée sur comment remonter la production, le social a malheureusement été mis de côté. Par conséquent, on ressent le coup aujourd'hui à l'état dans lequel nous avons trouvé ces infrastructures. Nous nous rendons compte qu'il faut les remettre à niveau. Je rappelle que la mission qui nous a été donnée par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est celle de redorer le blason terni de la Gécamines. Nous sommes à pied d'œuvre pour remettre la production à niveau, pour redimensionner le niveau du personnel en termes de qualité, d'âge, et de nombre ainsi que pour améliorer et maximiser les patrimoines immobilier, minier et social. Nous devons également valoriser nos partenariats. C'est non seu-

lement l'état des lieux, mais aussi les objectifs à atteindre.

Vous venez de dresser un état des lieux qui vous a permis d'affiner votre plan d'actions 7 mois plus tard de manière pratique et détaillée. Pourriez-vous nous dire ce qui a été fait sur les plans de l'exploitation, de la production et de l'exploration ?

Actuellement, l'exploitation est active dans deux mines : à Kambove dans la mine de Kamfundwa et à Kamatanda dans l'usine de Shituru. Je souligne que seules les alimentations de nos usines peuvent permettre d'augmenter la production de la Gécamines. Cependant, il y a plusieurs usines implantées dans l'hinterland katangais. Certaines n'ont pas de gisement. Elles dépendent de la Gécamines pour s'alimenter. Ce qui est à la base de beaucoup de sollicitations dont la Gécamines fait l'objet. A notre arrivée, plusieurs exploitants étaient dans des contrats de partage de production avec la Gécamines. Nous avons jugé utile de placer des opérateurs performants et orienter leurs productions prioritairement aux alimentations de la Gécamines, malgré les sollicitations extérieures. Quant à la production, il faut relever qu'elle doit passer par une chaîne. A Kamfundwa, nous avons un concentrateur HMS. A Kamatanda, il y a une laverie dont le but est d'enrichir les produits venant de nos mines destinés à alimenter les unités de lixiviation (le Hi-Pliching) de Likasi et de Kambove ainsi que l'usine de Shituru. Nous avons choisi de commencer par la mine, par ces unités de concentration qu'il fallait mettre à niveau. Pour cela, nous avons fait appel aux concepteurs de ces usines. Ils sont venus. Ils ont fait un état des lieux. Nous avons déjà payé pour l'effectivité de la mise à niveau afin que ces unités de production parviennent à atteindre le volume de travail escompté. A Kamfundwa, par exemple, on doit arriver à produire 6000 tonnes par jour. A notre arrivée, cette production était de loin inférieure (aux alentours de 4000). Le taux de rendement de récupération est encore un peu plus bas. A l'usine, il y a une certaine proportionnalité. Pour produire autant de tonnes (2000T, par exemple), il faut une certaine quantité d'alimentation. Il faut aussi avoir des unités pour recevoir cette alimentation. Par exemple, dans la salle d'électrolyse, il faut avoir un certain nombre précis de cuves pour atteindre la production visée par jour. L'ancienne salle regorge de 80 cuves. Moins de 30 étaient en production à notre arrivée. Difficile, dans ces conditions de produire même les 2000 tonnes actuelles. A présent, nous sommes à près de 45. Il faut encore remonter pour faire fonctionner toutes les 80 et dépasser les 3000 tonnes que nous comptons produire. Bien au-delà, comme il faut avoir une production de qualité avec les hi-grade (les 4 fois 9 ou les 99,99 %), qui exige une technologie appropriée, mes prédécesseurs avaient lancé des travaux de construction d'une nouvelle salle devant répondre à ces exigences. Le budget de départ était de 50 millions USD. Nous avons complété pratiquement 15 millions pour permettre de finaliser les travaux. Nous espérons mettre cette salle en fonction au mois de mars 2021. Avec toutes ces actions mises ensemble, partant de l'exploitation minière avec les opérateurs, la mise à niveau des laveries, et la nouvelle salle que nous attendons à Shituru, nous pensons pouvoir atteindre nos objectifs pour cette année. Par rapport à l'exploration, je dois souligner qu'elle a toujours

été le point fort de la Gécamines depuis l'époque coloniale. Ces explorations ont permis de découvrir tous les gisements qui font l'objet des partenariats entre la Gécamines et les privés. Sauf que depuis un temps, elles avaient été mises en arrière-plan. Nous devons reconnaître que nous n'y avons pas mis beaucoup de moyens. Cela limite la production et les projections de la Gécamines. Nous nous sommes rendus compte à l'arrivée, qu'il n'y avait pas de plan quinquennal, alors que c'est le minimum dans une entreprise minière de la taille de la Gécamines. Il faut apporter un correctif. Dans une entreprise minière, tout plan est beaucoup lié à l'exploration. Pour se projeter dans l'avenir, il faut savoir où se trouvent les ressources, les transformer véritablement en réserves pour finalement orienter la production en fonction de différents sites sur lesquels les minerais ont été découverts. Depuis l'année passée, nous avons commencé à mettre des moyens dans l'exploration. Une grande part (près de 60.000 USD) du budget élaboré et adopté cette année, a été réservée à l'exploration. Nous espérons que la direction de la géologie apportera des éléments pouvant permettre d'élaborer ce plan quinquennal ou décennal que nous voulons avoir cette fois-ci. Et que ce soit dans la zone où nous sommes opérationnels (le Lualaba, le Haut-Katanga et le Haut-Lomami).

De manière concrète, que faites-vous en ce qui concerne les partenariats pour relever le défi de la production, notamment 3000 tonnes que vous souhaitez atteindre par mois ?

En termes de partenariats, il faut mentionner le fait que la Gécamines possède des participations dans les plus grandes entreprises minières actives au pays (Sicomines, Deziwa, Commus, KCC, Rwashi Mining, etc.). Mais la question, c'est plutôt de savoir ce que rapportent ces partenariats à la Gécamines ? Ensuite, qu'est-ce qui justifie les participations de la Gécamines ? Et enfin, quelle est l'action menée par la Gécamines selon la mission à lui assignée par l'actionnaire unique, l'Etat congolais à travers le ministère du Portefeuille ? Voilà pourquoi, nous voyons, comment maximiser les recettes dans chaque partenariat, à la hauteur de notre participation. La plupart de ces entreprises arrivées vers les années 2000,

sont entrées en production vers les années 2009. Comme les investissements se sont étalés sur le temps, chaque fois leurs bilans se révélaient négatifs. Et finalement, il n'y avait plus de dividendes pour la Gécamines. Il faut corriger cela en adoptant une stratégie de rééquilibrage. Les propositions faites pour cette stratégie sont en discussion au Conseil d'Administration. Il faut qu'on parle des dividendes dans chaque partenariat indépendamment du fait que les investissements doivent être remboursés et quel que soit leur niveau. Il faut aussi rappeler que ces partenariats avaient pour objectif d'aider la Gécamines à relancer sa production. Tenez, la Gécamines atteint le pic de sa production en 1988 avec 400 mille tonnes de cuivre l'an. La RDC (Zaïre à l'époque) devient le deuxième producteur mondial après le Chili. Malheureusement, la mine de Kamoto s'effondre juste pendant qu'il fallait pousser la production. Il s'en est suivi la descente aux enfers. Vers les années 1996, la Banque mondiale était venue initialement pour accompagner la Gécamines à dégager le personnel puis redéfinir sa mission. C'est dans la redéfinition de la mission qu'elle avait conseillé les partenariats. Ce sont ces partenariats qui vous permettront de relancer votre production. Il s'agit de faire le bilan de cette stratégie plus de deux décennies après. La production n'a pas été relancée. Il faut donc tirer la conclusion. On ne doit plus faire de partenariat de manière hâtive. Puis, il faut émanciper ce que nous avons. A propos des partenariats, je suis optimiste. Car, de toutes les façons et quelles que soient les explications qui ont été données, la plupart de ces partenariats atteignent la fin des remboursements des investissements. Ce qui veut dire que dans les deux ou trois années à venir, la Gécamines pourra engorger plus de moyens et pourra redéfinir sa propre politique de production. Notre action consiste à faire respecter les lois qui existent sur la sous-traitance. Nous nous sommes portés pour être le fer de lance pour la promotion de la sous-traitance. Parce que nous avons un mot à dire dans ces partenariats à la hauteur de notre participation. Nous avons adressé des courriers officiels pour dire à tous les partenaires que nous allons nous assurer que cette loi sera respectée. Il faut que cela soit objectif. Nous sommes obligés de travailler avec



Une vue de la délégation du DG Sama Lukonde lors de la visite dans les hôpitaux de la Gécamines

la FEC pour connaître les véritables sociétés qui utilisent le personnel congolais. C'est un véritable combat que nous menons. Nous espérons avoir des résultats. Cette année est une année charnière pour qu'on accentue cette action.

Le pari d'atteindre une production élevée, se-ra-t-il gagné avec ce que vous entreprenez ?

Au regard des actions qui sont menées, nous pensons effectivement que cette année, nous atteindrons la production escomptée. Mais l'idéal est de ne pas se contenter des 3000 tonnes d'assignation que le ministère du Portefeuille nous a donnée. Mais d'aller plus loin encore.

Comment la Gécamines, sous votre leadership, se comporte-t-elle face au nouveau Code minier ?

Ce Code minier a été révisé pour l'intérêt du peuple congolais. Et la Gécamines a le devoir d'être le modèle dans le respect de celui-ci et de pousser ses partenaires à le respecter tout aussi. Nous avons quelques sociétés dans le système des conventions minières. C'est le plus difficile, quitter les conventions pour entrer dans le respect du Code minier. Mais c'est un processus. Chaque jour, nous poussons vers cela. La plupart des articles innovés sont à l'avantage de la Gécamines. Nous avons intérêt à respecter et faire respecter ce Code minier.

Sentez-vous dans le chef de vos partenaires, cette volonté d'adhérer et d'appliquer à la lettre ce Code minier ?

Pour ceux qui viennent d'arriver, c'est plus facile. Mais c'est plutôt plus difficile pour ceux qui étaient là avant, particulièrement, ceux qui étaient dans les conventions. Tous les jours, nous les poussons à y aller. Parce qu'ils doivent respecter la loi. La plupart de ces entreprises sont cotées en bourse. Elles ont une image à défendre. Il est incompatible d'être coté en bourse, de respecter l'éthique internationale et de bafouer les lois du pays dans lequel vous êtes implanté. Je suis convaincu qu'on va y arriver.

Il circule dans l'opinion que certains de vos partenaires actifs vous payent de colossales sommes d'argent. Qu'en est-il ?

Ce n'est que récemment que la Gécamines commence à avoir des dividendes. Et dans la plupart des partenariats où nous avons déjà des dividendes, ils ne sont pas à la hauteur des attentes de la Gécamines. Mais pour les partenaires qui ont eu à réparer certains manquements aux textes qui nous lient en payant des amendes en espèces, cet argent est affecté à l'amélioration des infrastructures et de la production.

Les retraités sont des héros qui ont fait l'histoire de la Gécamines. Ils ont droit à un traitement digne.

Depuis votre arrivée, il s'observe un pas positif fait par la Gécamines quant à certains aspects liés au développement, notamment la régularité dans la paie des agents. Quel est le secret ?

Notre politique est de placer les ressources humaines au centre. Notre direction a décidé de mettre l'accent sur la production et le social. Nous considérons que le social soutient la production. Lorsque le personnel n'est pas motivé, le rendement ne suit pas. Plutôt qu'un exploit, le social est

un devoir pour nous. Cela fait partie de notre travail. Parmi nos missions, nous devons nous assurer de la bonne marche de l'entreprise. Et celle-ci passe par la paie des agents et la prise en compte de tous les aspects sociaux. Chaque fois que nous avons des recettes, nous donnons priorité au social et à la production au même niveau. Jusque-là, c'est très bien ressenti et bien accueilli. Dès lors, nous pouvons demander aux agents dont le social est bien pris en charge, de nous donner le meilleur d'eux-mêmes pour améliorer la production, respecter les valeurs de la Gécamines (la discipline, la rigueur dans le travail, la lutte contre la corruption, le vol, etc.), de protéger le patrimoine de l'entreprise et de mettre en avant les intérêts de la Gécamines.

Comment pensez-vous résoudre le problème des retraités qui réclament leurs décomptes finaux ?

Les retraités sont des héros qui ont fait l'histoire de la Gécamines. Je les remercie. Ils ont donné des années de leur temps, de leur vie et de leur sueur. Ils se sont sacrifiés pour que la Gécamines continue d'exister. Je suis très sensible à leur situation. Mon remerciement à leur endroit ne doit pas s'arrêter à des mots. Cette question doit être considérée à plusieurs niveaux. Lorsque la Banque mondiale intervient en 1996, les travailleurs qui en avaient marre des impaiements étaient d'accord qu'on trouve une solution. On a tablé sur un package qui puisse permettre à l'entreprise de remercier certains agents. C'est l'opération de départ volontaire (ODV). On a commencé à libérer certains entre les années 1996-2000. Finalement, la Gécamines dit qu'elle va se remettre sur la scelle. Mais au fur et à mesure de l'évolution entre les années 2000 jusqu'à présent, d'autres agents atteignent l'âge de la retraite sans que l'entreprise n'ait pu les libérer comme l'exige la loi en la matière. Cela, faute d'argent dans sa caisse. La loi exige que la société libère l'argent de l'agent concerné par la retraite, le jour de son anniversaire d'engagement en s'assurant que ledit agent accède à sa solde de pension au niveau de la CNSS. Cela n'est pas le cas. Mais en attendant, de temps en temps, quand il y avait un peu de moyens, ces agents ont reçu des avances sur leur pension. La première catégorie est celle de ceux qui ont été libérés avec l'appui de la Banque mondiale. La deuxième catégorie, celle de ceux qui reçoivent des avances sur leur pension. Finalement, en 2015, plus ou moins 3000 agents sont entrés dans un premier plan social lancé par l'entreprise. On a calculé ce qu'il fallait leur payer pour leur décompte final. Il faut maintenant s'assurer que ce montant soit payé.

Renouer avec la CNSS

Mais, il n'y a pas que leur décompte final. Il faudra aussi inclure leur solde de pension. Les discussions sont en cours avec la CNSS. Parce qu'il faut avouer que la Gécamines étant dans l'incapacité, ne verse pas ses cotisations. Ce qui fait que les agents qui partent en retraite n'ont pas accès à leur solde de pension au niveau de la CNSS. Après des calculs faits, c'est 8 millions de dollars américains qu'il fallait payer à la CNSS, afin que ces agents aient accès à leur solde de pension. La Gécamines a payé un premier acompte de 2 millions. Elle a continué à payer. Puis, ça bloqué. On a aussi commencé



La délégation du DG Sama Lukonde lors de la visite dans les usines de la Gécamines

à payer les agents progressivement. Mais pas tous. Néanmoins, pour ceux qui sont déjà libérés, c'est un grand pas qui est fait. A notre arrivée, nous avons dit qu'il faut absolument prioriser. Quand nous parlons du social, la situation de ces retraités est incluse. Nous avons déjà payé le solde à la CNSS. Nous sommes engagés à mettre ce qui reste à payer sur la table afin que cette page soit définitivement tournée. Mais cette action est continue. En 2020, 655 agents ont atteint l'âge de la retraite. En 2021, on va atteindre le chiffre de 1043 agents. Il faut déjà réfléchir sur leur situation. La question est vraiment sensible qu'il faut la traiter avec tout le sérieux. Nous sommes en Afrique. La plupart sont pour moi, des parents (Sama Lukonde est un fils Gécamines, NDLR). Je dois m'assurer qu'ils soient traités avec toute la dignité. Nous allons poursuivre l'action sociale en essayant de trouver des solutions même pour ceux qui étaient partis dans des conditions exceptionnelles. Il faut rappeler que ceux qui sont partis avec l'ODV sont sortis avec des packages peu consistants (entre 30 et 40 mille dollars américains). Aujourd'hui, ils n'en peuvent plus. Ils reviennent vers la Gécamines pour qu'on leur trouve la solution à la CNSS. Leur situation a aussi attiré l'attention de l'exécutif provincial. J'ai eu une séance de travail avec la commissaire chargée du travail au gouvernorat de province. Ces agents ont déjà constitué leur comité avec lequel nous allons entamer des discussions pour voir comment trouver des solutions à leur problème.

Quelle est votre position sur le sujet de la SNCC qui sollicite le transport des minerais de la Gécamines ?

Nous souscrivons totalement à cette proposition. La SNCC est une société du Portefeuille de l'Etat au même titre que la Gécamines. Déjà dans son essence de mise en place, la SNCC est un outil de la Gécamines. Elle vient en apport. Nous sommes obligés de la soutenir. Nous avons une mission de soutenir toutes les sociétés du Portefeuille de l'Etat. Pas seulement la SNCC. Nous allons revenir au contrat avec elle. Son histoire est plus proche de la nôtre. Tous les jours, elle a œuvré à côté de la Gécamines. Dans le temps, c'est

grâce à la Gécamines, son plus grand client, que la SNCC parvenait à faire face à ses différentes prestations. Nous sommes plus sensibles à la situation de la SNCC, qui est une société sœur. Nous allons nous assurer d'abord que la Gécamines paye les arriérés de la SNCC. Nous sommes déjà à pied d'œuvre. Nous effectuons actuellement les paiements mensuels. Sur les tronçons sur lesquels nous allons collaborer, nous allons revenir au contrat elle. Le plus grand contrat que nous avons, c'était la production qui venait de l'ouest, l'actuel Lualaba. Pour le moment, notre activité au groupe ouest est en arrêt. Nous ne produisons plus. Nous comptons reprendre la production dans ce groupe. Mais il faut que ce soit de manière rentable et compétitive. La géologie nous aidera à voir les différentes réserves des ressources minières que nous avons de ce côté-là. Nous allons prendre des décisions responsables. La reprise par la SNCC du trafic dans ce groupe, dépend bien sûr, de la possible reprise de production. Ce sont des actions à court et à moyen termes. Mais il faut souligner que ce trafic pourra commencer pour baisser encore demain. Car l'idée actuellement est d'avoir des unités de production compétitives comme celles de nos concurrents. Et il est clair que pour être compétitif actuellement, l'usine doit être à la mine. A cet égard, il y aura moins de transport des minerais. Mais au moins cela pourra relancer la SNCC à refaire sa voirie et pouvoir assurer le transport des marchandises à des prix compétitifs sur le territoire national.

En tant que fils de la Gécamines, je dois lui rendre ce qu'elle m'a donné

En tant que fils Gécamines, quelles stratégies avez-vous montées sur l'aspect social et comment faites-vous face à la pandémie de Covid-19 ?

Fils maison (Gécamines, NDLR), je le suis. Mes parents ont travaillé à la Gécamines. Je dois 80 % de ma formation à des institutions de la Gécamines. J'estime être ici pour rendre à

Le DG Sama Lukonde en visite dans les usines de la Gécamines



la Gécamines ce qu'elle m'a donné. La Covid-19 préoccupe et attire l'attention de toute la communauté. Pas seulement la Gécamines. C'est une pandémie qui appelle chaque jour à la vigilance. Deux actions ont été menées à la Gécamines. Premièrement, se mettre au pas avec le respect des gestes barrières lancés au niveau national. Exiger le port des cache-nez à tout le monde. Prendre régulièrement la température des agents. Placer des points de lavage et les désinfectants pour les mains à toutes les entrées et sorties de nos installations. Prendre en charge les agents affectés par cette pandémie par nos institutions hospitalières. Mais à la Gécamines, on est allé plus loin. Ce qui permet de faire face à cette pandémie, c'est aussi la détection, le diagnostic de celle-ci, les examens qu'il faut. La Gécamines a travaillé avec sa direction des affaires sociales pour se mettre à niveau en acquérant des matériaux pour des tests fiables et rapides. Nous avons des institutions sanitaires agréées par l'Institut national des recherches biomédicales (INRB) quant à ce. Cela bénéficie tant à nos agents qu'à la population environnante. A côté de cela, nous avons anticipé avec le matériel de protection. Ce qui nous amène également dans l'aspect environnemental. L'environnement, c'est d'abord protéger l'agent, qui doit avoir le matériel adéquat et adaptés à l'environnement minier. Les casques, les bottes et les vêtements qui les protègent et leur permettent d'être repéré de loin et qui les protègent contre des intempéries et autres. Les efforts sont faits de manière permanente pour que le matériel de protection soit uniformisé et que le mécanisme de son remplacement soit systématique. A propos de la pollution, il faut relever que nous sommes régulièrement contrôlés par l'Autorité de régulation de l'environnement tant au niveau national que provincial. Mais il y a des cas emblématiques auxquels nous devons nous attaquer, la Gécamines étant une entreprise centenaire. Avec le poids de l'âge, il est devenu de plus en plus difficile de contenir certaines pertes et certaines fuites et donc inévitablement, une certaine pollution. Le cas du site de Mulungwishi revient chaque fois sur l'information en internationale. Des rejets miniers déversés dans la rivière et qui ont un impact sur l'activité agricole, sur l'environnement et sur l'activité économique. Le pont Mulungwishi sur la nationale N°1 est inondé bloquant les marchandises qui nous viennent du Lualaba. C'est la seule route possible. Il y a sur notre table des plaintes venant de toutes ces associations des cultivateurs des environs de Mulungwishi et de Kambove. Il faut absolument exécuter les travaux de la digue de Kamfumbwa destinée à arrêter les effluents qui vont vers la rivière. Cette question se

pose depuis des années. Le projet date de 2013. Mais il s'est finalement matérialisé à notre avènement. Nous avons été sur place pour visiter les travaux. Ils sont exécutés à presque 60 %. Ce qui permet déjà de protéger la rivière. Nous pouvons rassurer qu'il n'y aura pas d'inondation cette année. Le dessous du pont est plus dégagé. Nous essayons vraiment de nous mettre en conformité par rapport à l'environnement. Le deuxième point ciblé, c'était Kipushi. C'est aussi un problème de digue et on allait s'y pencher. Parce que la digue N° 3 qui est là, a été construite en 1979-1980 puis, rehaussée à deux reprises. Elle a tellement vieilli. Si cette digue cède, on aura du zinc, du cuivre, du plomb, bref, des matériaux lourds un peu plus toxiques venant de l'ancienne exploitation de mine de Kipushi qui se déverseront dans l'environnement. Les travaux de construction de la digue ont démarré. Ils continuent.

Qu'en est-il du délogement des anciens agents et du bradage de certains patrimoines de la Gécamines ?

Je suis très attaché à tout ce qui concerne la Gécamines. C'est là peut-être mon handicap, être un fils Gécamines. J'avais du mal à accepter qu'on parlait de vente des immobiliers Gécamines. Mais il est vrai qu'il y a quelques années, on avait mis en place un programme, d'abord pour identifier le patrimoine immobilier utile et celui qui devenait de plus en plus obsolète. On avait décidé de mettre en vente le patrimoine obsolète. Le produit de cette vente devrait servir à valoriser le patrimoine utile restant. C'est un programme que j'ai trouvé. C'est un dossier qui faisait couler beaucoup d'encre et de salive avec des rebondissements judiciaires. A mon arrivée, j'ai décidé d'y mettre un frein pour faire un état des lieux qui nous permettra de voir quelle suite réserver à ce dossier. Mais nous sommes très sensibles à cette question, qui a trait au social.

Je suis à l'écoute de ce qui se dit. Dans les jours qui viennent, nous mettrons sur pied une commission avec laquelle nous allons probablement nous assurer que l'état de lieux fait réponse positivement à ces plaintes. Depuis notre avènement, nous avons mis un frein à ce projet.

Plusieurs Congolais se font des idées sur les recettes et sur l'argent que la Gécamines génère. Quel est le chiffre d'affaires mensuel de la Gécamines ? A combien évaluez-vous les charges de fonctionnement et quelle est le niveau de l'ardoise de la GCM vis-à-vis des tiers ? Et sur la capacité de la prise en charge salariale des agents ?

Nos charges d'exploitation comprises entre 7 et 8 millions USD. La masse salariale oscille autour de 7 millions USD. Les charges de fonctionnement, autour de 5 millions. Il nous

Une vue d'une usine de la Gécamines



faut atteindre la production des 3000 tonnes de cuivre pour faire face à toutes ces charges. Même si nous atteignons cette production, il faut tenir compte du coût de la tonne à 8000 USD. Lorsqu'on considère la décote de transport et la décote de qualité, on sera autour de 7300 USD. Au total, on est à plus de 21.000 USD. Il n'y a même pas de bénéfice. Mais il faut tout de même atteindre d'abord cette production. Puis, espérer la dépasser et faire des bénéfices. A côté de cela, il y a des charges qui nous viennent des partenariats. Nous sommes en train de travailler pour les maximiser. Les dernières années, ces partenariats n'ont pas été fameux, dois-je l'avouer. Dans le budget de l'année 2021, nous avons retenu le chiffre de 522 millions USD répartis en fonction de la production que nous voulons atteindre. C'est un chiffre escompté. Parce qu'on voudrait atteindre les 34000 tonnes commercialisables par la GCM. Bien au-delà, il y a des frais d'exploitation et des frais d'investissement en vue d'atteindre et même dépasser la production voulue pour espérer faire des bénéfices. Il y a cette charge salariale qui est très importante. Et puis nous avons de différentes charges liées notamment au social, à la dette, etc.

Voilà en bref ce qu'il faut retenir sur les chiffres à la GCM. La contrainte aujourd'hui, c'est d'atteindre la production. C'est elle qui nous permettra de réaliser le chiffre d'affaires et l'investissement que nous voulons avoir. Nous avons déjà commencé avec le peu de moyens en notre disposition. Je préfère aller par le site pour énumérer les investissements. Rien que nos unités de lavage de Kamfundwa et de Kamatanda demandent à peu près 5 millions USD pour être remises à niveau. C'est un peu plus de 3 millions USD pour Kamatanda seul. Pour la finalisation de la nouvelle salle de l'usine, il faut un peu plus de 10 millions USD. Il faut renouveler le matériel minier, le matériel roulant et faire l'exploration. Il faut parler de nouvelles unités de sondage à racheter. Le détail chiffres montre qu'une enveloppe assez importante a été dégagée pour l'année 2020. Les effets des actions commençaient déjà à se faire ressentir. A notre arrivée, la production qui était trop basse durant les 6 premiers mois de l'année 2020, a atteint 15600 tonnes à la fin de l'année. Les 75 % de ces 15600 tonnes ont été produits

durant la deuxième moitié de l'année. Nous espérons finalement que ces investissements vont se faire sentir beaucoup plus vers le deuxième trimestre de cette année, malgré le retard pris dans les commandes à cause de la pandémie de Covid-19, qui a affecté la plupart des secteurs de livraison.

Quel est votre vision, votre plan d'actions sur 30 ans ? Peut-on espérer que la Gécamines retrouve ses lettres de noblesse et se revête de sa robe d'antan ?

En effet, la mission qui nous avait été donnée par l'autorité du pays, c'est de redorer le blason de la Gécamines. C'est tout un programme. La Gécamines, c'était une grande production. C'était une grande action sociale. C'était aussi une société qui permettait à d'autres de vivre, qui privilégiait le local contraint. La Gécamines permettait l'éclosion de ces champions nationaux. C'est aussi comme cela que je la veux aujourd'hui. Travailler avec les entreprises congolaises qui utilisent les personnels congolais. Les mettre en avant et respecter la loi sur la sous-traitance. Et quand doit se projeter dans 30 ans, il faudrait d'abord revenir sur le patrimoine minier qu'on a. Parce que c'est ce qui fait la Générale des carrières et des mines. C'est avec les explorations que nous allons mener que la Gécamines redeviendra un grand groupe minier. Cela nous permettra d'avoir non seulement des unités de production au propre dans différents sites, mais nous serons aussi dans des partenariats plus forts. Nous devons être un grand groupe, mais avec un côté national plus fort. La Gécamines doit revenir à son identité d'une action sociale forte. Elle doit relancer ses champions nationaux dans la course. Elle doit soutenir les autres filières. C'est la réflexion sur l'après mines. Il faut penser à l'agriculture, au tourisme et à d'autres secteurs qui doivent être soutenus. C'est le secteur minier et plus particulièrement la GCM qui doit permettre de relancer ces autres secteurs de la vie nationale. C'est comme cela que je la vois dans 30 ans. Comme une pourvoyeuse des produits avec valeur ajoutée. C'est ce qui s'impose à nous aujourd'hui. Nous utilisons les téléphones, les camions avec batteries, et autant des produits qui sont partis à la base, du Congo et qui nous reviennent à de prix plus chers et que nous consommons à large échelle. Il est

temps qu'il y ait inversion de valeur et que nous allions vers la production des matériaux avec valeur ajoutée. Mais surtout, que nous puissions diversifier notre économie. C'est un grand projet et un grand rêve. C'est un passage de relève. Je fais ma part. C'est aussi un chantier qu'on ne doit pas négliger et qui doit être abordé de manière systématique. Sinon finalement, ça laisse libre cours en arbitrage. Ça ne nous permet pas de sortir de cette spirale dans laquelle nous sommes. Enfin, voudrais-je dire, j'espère ramener la GCM sur le rail.

Tous les jours, je me bats pour que le résultat de mon action au sein de la Gécamines soit positif.

Comment entendez-vous combattre les antivaleurs pour atteindre tous ces objectifs ?

Nous parlons là du programme de lutte contre la corruption. L'impulsion a été donnée au sommet de l'Etat. Il appartient à chaque Congolais d'emboîter le pas. A la Gécamines, c'est un impératif. Pour atteindre nos objectifs, il faut éradiquer la corruption, le vol et les autres antivaleurs. Il y a des procédures qu'il faut respecter et cela implique la participation de tous. Nous demandons à tous nos travailleurs de dénoncer les antivaleurs. La Gécamines subit une forte pression et est en proie à de plusieurs actions tendant à la dépouiller. Nous avons eu des cas de dénonciations. Chaque fois, nous sommes descendus sur le terrain pour constater. Nous avons sanctionné tant positivement que négativement. J'espère qu'en mettant toutes ces procédures ensemble, nous pouvons parvenir à mettre fin à la corruption.

Quel est l'état de la collaboration entre le comité de gestion et les autres organes de l'entreprise ?

La direction générale a l'ambition de professionnaliser son action. Dans notre discours lors de la remise et reprise, nous avons insisté sur le respect du rôle de chacun. Ce message a été relayé par le président du Conseil d'Administration. Jusque-là, mon attitude de rester professionnel a permis de garder la sérénité dans les différents conseils d'administration qui ont eu lieu. Avec les commissaires aux comptes, c'est la transmission de l'information dans la transparence. Jusque-là, la collaboration est bonne. Nous avons aussi des échanges avec tous les agents à différents échelons. C'est dire que sur le plan interne, la Gécamines est en bonne santé quoi qu'il y ait encore des efforts à fournir.

Qu'avez-vous ressenti lors de votre nomination ?

C'est une question personnelle. J'ai effectivement été envahi par plusieurs sentiments. Mais le sentiment de responsabilité était celui qui avait dominé. Lorsqu'on est dans son parcours professionnel ; on a une histoire à laisser. Car, aussi certain qu'on est nommé à une fonction, il faut savoir qu'un jour vous partirez de cette fonction. Mais il faut s'interroger sur le souvenir de votre passage à cette fonction. C'était une très grande responsabilité dès lors que la Gécamines reste la plus grande société du Portefeuille de l'Etat. Une entreprise minière de référence, non seulement en RDC, mais aussi en Afrique et à travers le monde. Une très grande res-

ponsabilité dont le sentiment m'anime jusqu'aujourd'hui pour éviter l'échec. Tous les jours, je me bats pour que le résultat de mon action au sein de la Gécamines soit positif.

Quel message pouvez-vous donner à la population sur vos priorités ?

Nos priorités découlent d'abord de la mission qui nous a été assignée par l'actionnaire unique, à travers le ministère du Portefeuille. C'est la relance de la production et la poursuite de la transformation de la Gécamines. A cela, nous avons ajouté le social. Parce que c'est le social qui sous-tend la production. Nous y avons également ajouté le local content, c'est-à-dire de mettre un accent sur le respect de la loi sur la sous-traitance qui permettra l'éclosion de la classe moyenne devant bénéficier de l'action de toutes les sociétés minières évoluant au pays.

Quelle stratégie la Gécamines met-elle en place pour ne pas rater les opportunités qu'offrent sur le plan international, le rétablissement de la RDC au sein de l'AGOA et son adhésion dans la zone de libre-échange ?

Le libre-échange rime avec la compétitivité. Lors de l'adoption de cette loi au parlement, le débat avait tourné autour de la manière dont le pays protège sa production face à la concurrence qui pouvait tuer l'industrie congolaise. Pour que l'industrie congolaise fasse face à ce changement, elle doit être compétitive. A la Gécamines, nous devons nous appuyer sur d'autres métaux récemment déclarés stratégiques par le Code minier en dehors du cuivre et du cobalt. Ce sont des minerais qu'on ne trouve qu'en RDC. Il faut non seulement les produire, mais aussi et surtout, les transformer sur place pour leur donner de la valeur ajoutée. On a parlé des batteries dont nous pouvons être producteurs. Nous devons échanger et collaborer avec les derniers utilisateurs des minerais que nous produisons. Car dans cette compétition, il faut des échanges pour se fixer des limites les uns par rapport aux autres. Nous allons nous lancer sur cette voie-là.

Malgré le défilé de plusieurs comités de gestion et experts à la tête de la Gécamines, avec des plans stratégiques de relance, la Gécamines reste toujours dans l'impasse. Pensez-vous être le Moïse ?

Je dois rester humble en tant que chrétien. J'ai dit que c'est un passage de relai entre différents dirigeants. Je vais apporter ma part. Mais pendant que je serai là, je vais essayer le plus possible de lancer les plans qui vont permettre à la Gécamines à court, moyen et long termes, de sortir de la situation dans laquelle elle se retrouve. C'est une société avec une dette commerciale, au mois de décembre 2020, de 522 millions USD. S'il faut y ajouter les dettes non commerciales, on dépasse le milliard de dollars américains. Pour que la Gécamines revienne et il en va de sa crédibilité, elle doit être solvable vis-à-vis des tiers. C'est du chantier que nous ne négligeons pas. Il doit être abordé de manière systématique. Sinon, cela laisse libre cours à de l'arbitrage et la sortie de l'impasse pourra devenir plus difficile. Je voudrais et espérerais être celui qui a remis la Gécamines sur le rail en l'amenant au-delà de ce que mes prédécesseurs ont fait. ■

Propos recueillis par Marcel Mubenga

La géologie, priorité des priorités du management actuel de la Gécamines



Ludovic Monga, directeur de la géologie à la Gécamines

Spécial Gécamines

Le directeur de la géologie à la Gécamines, Ludovic Monga Banza précise que la Gécamines, comme son nom l'indique, ne peut exister sans les carrières et les mines. Cependant, reconnaît-il, cette entreprise a engendré plusieurs autres entreprises minières et a cédé plusieurs de ses ressources dans ces partenariats. Cela lui a, au fil de ces vingt dernières années, causé l'épuisement de ses grands potentiels. A date, la Gécamines possède quand-même un certain nombre des mines qui lui permettent de tenir encore pendant un moment. Mais pas pour très longtemps. Pourtant, la vision de la nouvelle équipe dirigeante est de redonner à la Gécamines son profil minier de grand parmi les grands opérateurs miniers. C'est pourquoi, de grandes campagnes d'exploration géologiques et minières sont en vue. Et la direction de la géologie a reçu un budget conséquent pour cette année. L'objectif est de retrouver des ressources minérales qui pourront donner à l'entreprise 20 ou 30 ans de plus. En effet, le directeur général, Sama Lukonde, affirme que depuis l'époque coloniale, l'exploration a permis à l'entreprise d'avoir des partenariats. Mais qu'il y a un temps, elle était mise en arrière-plan. Cela avait pour conséquence de limiter la production et les projections de la Gécamines, jusqu'à manquer de plan quinquennal. Inacceptable pour une entreprise de la taille de la Gécamines,

reconnait Sama Lukonde. Il faut vite corriger cela, dit-il, pour avoir finalement un plan quinquennal ou décennal et se projeter dans l'avenir. L'exploration doit permettre de savoir où se trouvent les ressources de l'entreprise, qu'il faut transformer en réserves, et orienter la production en fonction des sites où sont découverts les nouveaux gisements des minéraux stratégiques comme le cuivre, le cobalt, le lithium et le coltan. C'est de la direction de la géologie que viendront les orientations pour élaborer le plan qui déterminera l'avenir de la Gécamines. Lukonde souhaite que cette exploration se fasse dans la zone habituelle où la Gécamines a toujours agi. Il s'agit des provinces du Lualaba, du Haut-Katanga et du Haut-Lomami. Ludovic Monga reconnaît que le management actuel de son entreprise fait de la géologie le fer de lance. D'où, sa direction travaille d'arrache-pied pour matérialiser cette vision de la direction générale. Car, précise-t-il, sans les ressources minérales, les investissements en aval sont vains. Et de souligner que pour réussir cette action, le premier atout, ce sont les ressources humaines. La Gécamines ne lésine pas pour se donner les moyens de sa politique. Elle vient de recruter une quinzaine de nouveaux cadres géologues pour renforcer l'équipe. ■

Nresources

Kamfundwa et Kamatanda peuvent faire l'affaire

C'est ce qu'affirme Philippe Kabongo Ngoy Ntambwe, directeur général adjoint de la Gécamines en réponse à la question d'un journaliste sur la capacité de production de l'entreprise pour atteindre ses assignations.



Philippe Kabongo, DGA/Gécamines

Quelle capacité espérez-vous atteindre en termes de production ?

Notre programme de production est connu. C'est d'atteindre 36 mille tonnes de cathodes de cuivre cette année. La Gécamines possède suffisamment de matières pour atteindre cet objectif avec les mines de Kamfundwa et Kamatanda. ■

Propos recueillis par Marcel Mubenga

Désiré Mbay : « Toutes les grandes opérations sont presque finies »

Pour entretenir la sortie des métaux à l'usine de Shituru, l'ancienne salle d'électrolyse est en train d'être remplacée par une nouvelle salle en construction. Les travaux sont à l'étape de finalisation. Le directeur du business unit de Shituru, Désiré Mbay Mukoj affirme que l'objectif du renouvellement de cet outil de travail est de fluidifier la production. Il s'est confié à nos reporters dans l'interview ci-dessous.



Quels types de travaux avez-vous initié pour fluidifier la production ?

La direction générale de la Gécamines a arrêté un programme très courageux pour sécuriser la production. Nous avons défini une filière de production pour laquelle on est en train d'entretenir les équipements. A Kambove, l'accent est mis sur la filière mines HMS. A Kamatanda, l'accent est mis sur la laverie. La filière de Kamatanda amène au grand Hype de Panda, qui a également été entretenu. Actuellement, nous nous concentrons sur le moyen d'entretenir la sortie des métaux. Il y a l'ancienne salle d'électrolyse qui est en train d'être remplacée par la nouvelle salle et dont les travaux sont à l'étape de finalisation. Toutes les grandes opérations sont

presque finies. Il ne reste que les détails, les réglages pour les commissionnings qui sont les tests de mise en service. Les commissionnings se font en étapes. La première étape c'est le commissionning à froid. Puis viendra le commissionning à chaud. A cette étape, on met la solution avec la température pour voir la réaction avant que la salle n'entre en exploitation.

Peut-on être sûr que ces travaux seront rapides pour assurer la fluidité de la production ?

C'est même l'objectif. Nous envisageons de produire du cuivre sur des «blanks noks». Ce qui permettra de résoudre aussi le problème de qualité, de recirculation du cuivre et de l'aspect de travail.■

Propos recueillis par Marcel Mubenga

Directeur des projets à la Gécamines, Gaëtan Luabeya Tshibangu parle de la digue de Kipushi



La digue numéro 3 de Kipushi a été construite par la Gécamines en 1979-1980 puis, rehaussée à deux reprises. C'est un bassin destiné à contenir les déchets Cupro-cobaltifères issus de la concentration du concentrateur de Kipushi. Respectueuse de l'environnement, consciente du risque de la pollution et de la dégradation environnementale sur les populations environnantes et sur une faune aquatique dévastée, la direction générale avait jugé opportun de stabiliser cet ouvrage qui avait présenté des signes d'instabilité structurelle durant le dernier trimestre de l'année 2020. Ces

travaux sont exécutés principalement sur un tronçon de 430 mètres. Il faut noter que la digue elle-même fait autour de 800 à 900 mètres. Nous l'avons stabilisée sur 430 mètres où il fallait faire des clés d'encrage et des gradins pour diminuer les risques d'érosion qu'elle posait. Présentement, la digue est en cours de rehaussement. Le taux d'avancement des travaux est autour de 60 %. Mais nous continuons d'avancer malgré la pluie qui gêne un peu. La digue devrait avoir une hauteur de rehaussement de 20 mètres. ■

La construction d'une digue est toujours nécessaire



Spécial Gécamines

Pour MUHOTA, le DGA de KICO, l'exploitation minière requiert toujours la construction des digues pour contenir des rejets qui sortent des produits miniers. Ces produits contiennent, en effet, différents éléments toxiques nuisibles qu'il faut gérer pour pallier aux problèmes de l'environnement. La digue dont nous parlons

est un ouvrage exclusif de la Gécamines. Donc cette dernière a tout intérêt de la réhabiliter et de faire les travaux de sa maintenance. La préservation de l'environnement est parmi les priorités de la Gécamines.■

Emmanuel Mbele



NGAZA, chef de projet digue de Kamfundwa

Nécessité de la digue de Kipushi

Retenir tous les rejets en provenance de HMS

Pour NGAZA, le chef de projet digue de Kamfundwa, cet ouvrage répond bien à la question de rétention de tous les rejets en provenance de HMS. En effet, les minerais extraits de la mine de Kamfundwa sont broyés à l'usine HMS. De ce broyage sortent les fins qui sont évacués pour

être stockés dans un bassin de réserve afin d'une réutilisation ultérieure. Ces fins ne doivent pas polluer la rivière Mundingwisha. C'est pourquoi, dans le cadre de préservation de l'environnement, cette digue a été prévue ■

MK Darmey

Albert Yuma propose des réformes fiscales et financières



Albert Yuma, le patron de la FEC (G) remettant ses propositions au Premier ministres (D)

« Développer l'économie pour développer le pays ». Tel a été le thème principal de l'entretien entre le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge et Albert Yuma, qui conduisait la délégation de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) reçue en audience le 26 février 2021, dans le cadre des consultations qui précèdent la formation du gouvernement de l'Union sacrée de la nation. Cette délégation de la FEC a fait savoir à la presse, au sortir de ladite audience, qu'elle est prête à accompagner le gouvernement en gestation.

Albert Yuma a déclaré qu'ils ont évoqué des sujets prioritaires. « Les missions que le Chef de l'État a données au Premier ministre sont axées notamment sur la paix, la sécurité, l'éducation, le développement à la base, etc. Mais tout cela demande une économie qui fonctionne pour avoir des recettes et permettre à l'État d'agir », a-t-il martelé. C'est pourquoi, il précise qu'en résumé, le Premier ministre doit commencer par réformer la fiscalité et les régies financières qui, selon lui, sont aujourd'hui des goulots d'étranglement au lieu d'être des solutions. « Il faut accentuer l'amélioration du climat des affaires. Cela passe par la réforme de la justice et le cadre législatif. Il y a des textes qui se contredisent et empêchent le développement de l'économie », a-t-il fait remarquer.

Après ces deux axes, Yuma propose au Premier ministre d'accélérer 3 secteurs importants. Le secteur minier qu'il invite à contribuer davantage. Le secteur industriel qui doit donner la valeur ajoutée aux produits locaux et créer des emplois pour les nationaux. Et le secteur agro-industriel qui, estime-t-il, sera le plus grand pourvoyeur. Selon Yuma, les textes existant au pays, ne parviennent pas à faire fonctionner correctement le secteur agricole et l'indus-

trie-agricole. « Le Premier ministre doit très vite agir dans le temps qui lui est donné », a-t-il dit, précisant que ce dernier a des ambitions de développement mais qu'il n'a à peine que 2 ans, trop peu pour traduire ses ambitions en résultats palpables. Voilà qui fait dire au patron de la FEC qu'il doit rapidement prendre des textes dans ces secteurs de la vie.

« Il doit booster l'entrepreneuriat national. Pas seulement la sous-traitance. Il faut bien plus. Faire comme en Afrique du Sud ou ailleurs. Promouvoir les entrepreneurs nationaux, parce qu'ils vont créer les emplois », souligne-t-il. Yuma n'est pas contre l'investissement étranger. Mais il suggère que cela se fasse aussi avec la participation des Congolais pour créer des emplois. Il insiste sur le fait que ce soit des entrepreneurs forts et ambitieux et non pas de simples commerçants.

Et de poursuivre : « Ce que nous lui avons dit est une innovation magnifique » Étant donné que le Premier ministre vient du monde privé, Yuma pense que c'est un atout pour l'économie. « Car il a l'expérience du public mais aussi du privé. Il comprend nos préoccupations. Et nous l'avons remercié pour ça », dit le président de la FEC, qui se réjouit du fait que le Premier ministre ait associé sa structure dans les consultations. Ce, tout en précisant que la FEC n'entend pas faire partie du gouvernement, mais qu'elle a plutôt formulé quelques recommandations au PM.

« Pour réussir, choisissez des hommes et femmes qui savent déjà leurs métiers professionnels dans leurs secteurs. Il ne faut pas prendre des gens qui vont apprendre le travail en devenant ministres. Le critère de compétences est très capital », indique-t-il, avant de conclure : « le Premier ministre a été réceptif ». Un gage d'une bonne collaboration qui se profile à l'horizon entre l'exécutif et le patronat congolais. ■

Didier Kamesa Mwana

Le soutien inconditionnel de la Gécamines au Premier Ministre Sama Lukonde



Délégation des agents Gécamines reçus en audience par le premier ministre

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a échangé, ce samedi, le 27 février 2021 avec une délégation de la Gécamines. Conduite par le président de la délégation syndicale de la Gécamines, Meschak Kasongo Mabwisha, cette délégation composée des représentants des travailleurs, des permanents et des délégués syndicaux, est allée apporter le soutien des agents Gécamines au Premier ministre. «Le Premier ministre est issu des rangs de la Gécamines. Nous sommes appelés à l'accompagner dans sa lourde mission de conduire le gouvernement de notre pays. Nous ne pouvons pas rester indifférents. C'est la première fois que notre entreprise est honorée au plus haut point. Le choix opéré sur Sama Lukonde est judicieux. C'est une fierté pour les Gécaminards. Notre détermination est de l'accompagner. Les agents sont venus lui témoigner leur attachement, leur soutien. Tant qu'il sera à la tête du gouvernement, nous serons toujours mobilisés derrière lui pour l'aider à réussir dans la lourde mission que lui a confiée le garant des institutions, le chef de l'Etat à qui nous disons sincèrement merci. Nous le rencontrerons aussi pour le remercier de vive voix. Le Premier ministre est le nôtre. Nous

devons compter sur son accompagnement. La Gécamines ne peut pas se relever sans l'accompagnement du gouvernement. Il doit nous accompagner. Il connaît les difficultés que traverse l'entreprise. Il sait le rôle qu'il est appelé à jouer pour aider la Gécamines à se relever», a dit Meschak Kasongo. Et d'ajouter : «Ceux qui étaient à l'échange des vœux de la FEC ont bien suivi les mots du président qui se trouve être le PCA de la Gécamines. Sama c'est une exception pour notre entreprise. C'est quelqu'un en qui Dieu a mis la sagesse et d'intelligence. Nous sommes convaincus qu'il mettra cela au profit de la nation congolaise. Je ne le vois pas échouer. Il a en lui, toutes les capacités. Il réussira. Comptons sur lui». Ils avaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « Les agents Gécamines disent grand merci au chef de l'Etat pour son choix éclairé en la personne de Sama Lukonde Kyenge, Premier ministre de la République démocratique du Congo ». D'autres portaient l'inscription : « Nous sommes fiers. Nous sommes confiants. Nous disons grand merci au chef de l'Etat pour le choix porté sur notre Sama Lukonde Kyenge ».■

La Rédaction



Photo de famille avec le DG après l'événement

Tradition à la Gécamines

La fête des Mangeurs de cuivre célébrée en 2020

La tradition a été respectée à la Gécamines. La rencontre de l'année a été organisée le 10 décembre 2020 à Likasi, épicerie actuelle de la production. Les manifestations ont démarré sous une fine pluie, signe de bénédiction et de renaissance de l'entreprise.

La fanfare et les majorettes sonnaient le tocsin dans tous les sièges, annonçant, à leur passage, la fin du travail et le début de la fête. Excepté DGP où l'ingénieur MBAY MUKOJ, Directeur de Bushituru, a donné le go des festivités, six autres sièges ont été visités, en l'occurrence les Études métallurgiques (EMT), Usines de Shituru (US), Ateliers centraux de Panda (ACP), Etudes et construction (EC), Agro-pastorale (AGP), et les Minoteries de Kakontwe. Le point de chute pour cette journée a été le village des Mangeurs de Cuivre, situé au sommet d'une colline et fondé par Feu Odilon KAFITWE, où s'est faite la jonction avec une équipe de mamans agents Gécamines, épouses des agents Gécamines et deux députés provinciaux ayant mis cette journée à profit pour visiter les différents sièges de Gécamines. Un après-midi bien agrémenté par l'orchestre « Les Inconditionnels » et l'artiste musicienne Savannah.

La journée de vendredi, deuxième mi-temps de cette fête, est partie de l'Église Sainte Elisabeth où a été célébré un office religieux, office au cours duquel le prêtre a encouragé les agents Gécamines à fructifier les talents que leurs dirigeants leur ont confiés. De l'église, le cortège s'est ébranlé vers l'hôpital Panda où le Directeur Général de Gécamines, l'ingénieur SAMA LUKONDE KYENGE a eu à visiter et à reconforter les trois accidentés de travail de la Gécamines. Immobilisés

dans leurs lits de malades, Kongolo Etambaluku et Musinde Mahezi de Shituru, ainsi que Mwansa Mwamba de Géo sélectivité n'ont pas manqué de dire toute leur gratitude à l'endroit du Directeur Général pour cet accompagnement sans précédent à leur endroit. Cette visite terminée, le Directeur Général et sa suite ont pris le chemin du stade Panda où plusieurs disciplines sportives étaient au programme : marathon, marche : 100 m dames, 100 m hommes, football masculin et féminin, et gymnastique acrobatique. Pour ce qui est du football masculin, l'équipe de Shituru a eu raison de celle de Kambove sur la marque de deux buts à zéro (2-0).

Au-delà de toutes ces épreuves et des prix et médailles remis aux athlètes, un numéro riche en couleurs a été présenté par les élèves minimes de Kambove, un spectacle si merveilleux qu'on aurait cru assister à une démonstration rythmique exécutée par les anges.

Comme la veille, le point de chute de la journée a été le village des mangeurs de cuivre. Par reconnaissance pour ce grand homme que fut Odilon KAFITWE dans l'histoire de Gécamines, des couronnes de fleurs ont été déposées sur sa tombe avant l'entrée des officiels dans le village. Sous l'accompagnement de la fanfare et des majorettes, ainsi que de l'orchestre « les Inconditionnels » et de l'artiste musicienne Savannah, diverses manifestations y ont été organisées : karaté, boxe, judo, acrobatie, sketch... et quatre allocutions ont été prononcées, dont celui du Directeur Général SAMA LUKONDE KYENGE ■

NRsources



Une vue des participants au point de presse le 10 déc.2020

Glencore

Le géant minier respectueux de l'éthique et de la conformité dans ses opérations

Le 10 décembre 2020 à Kinshasa, le directeur général de la Gécamines, Sama Lukonde Kyenge, le coordinateur de l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC), Ghislain Kikangala, le représentant du président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), le président de la Chambre des Mines, Louis Watum, et la directrice exécutive de Glencore/RDC, Marie-Chantal Kanyinda, ont échangé les expériences de conformité et de bonne gouvernance au sein de leurs structures respectives. Ces échanges organisés par Glencore/RDC devant la presse étaient une manière pour cette entreprise de célébrer la journée internationale de lutte contre la corruption qui a eu lieu la veille. Plusieurs membres du corps diplomatique, des directeurs généraux et autres conseillers ont pris part à ces assises. Marie-Chantal Kanyinda s'est appesantie sur l'engagement de Glencore à respecter l'éthique, la conformité et les bonnes pratiques dans le milieu des affaires. Glencore, qui s'est engagé aux côtés de ses partenaires ne ménage aucun effort depuis des lustres pour combattre la corruption, respecter la diligence raisonnable, éviter les conflits d'intérêts et appliquer les sanctions. Il lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude. Il veille à l'éthique lors des paiements à des tiers et soutient une concurrence loyale. Il protège les données personnelles et respecte la vie privée, a-t-elle dit. Après avoir longtemps développé cette éthique en interne, Glencore décide désormais d'en parler au grand public à travers la presse qui a été invitée à cette rencontre. Il en parlera encore, car Marie-Chantal Kanyinda a promis de développer des syner-

gies avec les parties prenantes, de pérenniser et de délocaliser cet événement dans les provinces où se développent les activités de ses filiales en RDC (Mutanda Mining et Kamoto Copper Company). Bien avant, dans la matinée, dans un autre cadre, le staff dirigeant avait échangé avec la société civile ainsi que les députés et sénateurs sur les réalisations de l'entreprise depuis son implantation en RDC en 2008. Marie-Chantal Kanyinda, encore elle, Gustave Nzeng, Marc Davis et Francesca respectivement directrice exécutive, PCA, directeur régional et responsable RSE de Glencore/RDC, se sont succédé pour présenter Mutanda Mining (MUMI) et Kamoto Copper Company (KCC) sous un beau jour.

Un partenaire économique et social

Glencore est une importante multinationale de négoce, de courtage et d'extraction des matières premières. Fondé en 1970, cette entreprise a fini par devenir un important producteur et distributeur des produits de base. Glencore emploie 158 mille personnes à travers le monde. Implanté en RDC depuis 2008, Glencore est en partenariat avec la Gécamines dans KCC, tandis qu'il détient les 100 % des parts dans Mumi. Il soutient la croissance et le développement socioéconomique durable de la société congolaise tout en gardant ses valeurs de base : la sécurité, l'esprit d'entreprise, la simplicité, la responsabilité et l'ouverture d'esprit. Glencore a investi plus de 7 milliards de dollars américains dans ses activités en RDC. Il emploie directement près de 8.000 travailleurs, dont 94 % sont des Congolais. Cela, sans compter les emplois indirects à travers les sous-traitants. Il a participé



Vue d'une mine à ciel ouvert

avec Inga à la réhabilitation des groupes G27 et G28 de la centrale hydroélectrique d'Inga II. Glencore a mis sur pied un programme de développement de l'entrepreneuriat privé au sein de KCC et soutient l'artisanat minier responsable. Il est presque dans toutes les activités communautaires. En effet, cette firme internationale croit que les fondements d'une bonne entreprise reposent sur une conformité et une gouvernance solides. Par contre, associée à la corruption, une mauvaise gouvernance a un impact macroéconomique négatif. Ces deux tares entravent le développement socio-économique inclusif et accentuent les inégalités au risque de provoquer des grognes sociales pouvant mettre en mal le bon déroulement des activités de l'entreprise. D'un point de vue économétrique, les effets de la corruption et de la mauvaise gouvernance se manifestent notamment par l'augmentation des flux financiers, le dysfonctionnement du gouvernement et les distorsions des incitations économiques.

Lutte contre la corruption, un engagement de Glencore

Fort de ces analyses, Glencore préfère développer les valeurs éthiques de conformité et de bonne gouvernance. D'où, son engagement dans la lutte contre la corruption. Il dit non à la demande de pot-de-vin et à celle de paiements de facilité. Il a adhéré au Fair Cobalt Alliance (FCA) et met un accent particulier sur le principe de respect des droits de l'Homme ainsi que sur le système permettant de signaler et d'enquêter sur toute violation des droits humains. « Notre priorité absolue sur le lieu de travail est de protéger de manière proactive la santé et le bien-être de tous nos collaborateurs et travailleurs.

Notre but est l'amélioration continue des conditions de travail de manière à prévenir les maladies professionnelles et les accidents de travail », a déclaré en substance Mme Marie Chantal Kanyinda. Retenons que depuis 2009, ce groupe minier a payé 1,7 milliards USD au titre d'impôts et taxes à l'Etat congolais. Entre 2009 et 2018, Glencore a produit 2,23 millions de tonnes de cuivre et 159 400 tonnes de cobalt, à travers ses deux filiales. Les deux mines fournissent de l'emploi à près de 16 000 travailleurs et entrepreneurs avec des avantages sociaux et des salaires totalisant 680 millions USD entre 2016 et 2018. De même, la société dit avoir investi 24 millions USD dans des projets communautaires entre 2016 et 2018. Des réalisations qui lui ont valu les félicitations des députés et sénateurs, mais qui ont demandé plus d'engagement social en faveur des populations riveraines de ses projets qui vivent toujours dans la pauvreté et la précarité.

Il sied de noter que Mutanda Mining est une exploitation à grande échelle avec sa mine à ciel ouvert d'où sont extraits le cuivre et le cobalt. Son site minier se trouve à l'Est de la ville de Kolwezi dans la province du Lualaba. Tandis que Kamoto Copper Company est un important complexe minier qui a vocation de devenir le plus grand producteur de cuivre en Afrique. Sa mine est située à la périphérie de Kolwezi, dans le copper belt de l'Afrique centrale. Il comprend des mines à ciel ouvert, une usine souterraine, un concentrateur et une installation hydro métallurgique de traitement. ■

DKM

Pour le secteur des ressources naturelles en RDC :
Les Mines, l'Environnement, les Hydrocarbures, l'Energie,
l'Agriculture, l'Eau, la Forêt, etc.
L'information fiable et détaillée, c'est chez NRESOURCES

Elysée Munembwe satisfaite



C'est sur une note d'espoir que le vice-premier ministre, ministre du Plan, Elysée Munembwe Tamukumwe, a clôturé le 25 mars dernier à Kinshasa, l'atelier d'analyse institutionnelle et organisationnelle du Comité exécutif de l'Initiative pour la transparence des industries extractives en République démocratique du Congo (ITIE/RDC) devant un parterre des députés et sénateurs, des membres du comité exécutif de l'ITIE/RDC, devant la représentante de l'USAID, le représentant du Projet gouvernance intégrée de l'USAID, les représentants des partenaires techniques et financiers de l'ITIE/RDC, le Coordonnateur national de l'ITIE/RDC et devant les représentants des parties prenantes de l'ITIE/RDC. Dans son discours de clôture, Elysée Munembwe s'est dit heureuse et satisfaite que toutes les parties prenantes de la mise en œuvre de l'ITIE/RDC se soient impliquées dans ce processus participatif conformément aux valeurs de dialogue permanent et au principe de consensus prôné par l'ITIE. C'est exactement le vœu émis par elle le 10 février 2021, à l'ouverture de ces assises, celui de voir ce processus d'analyse aboutir à l'établissement, par toutes les parties prenantes, d'un diagnostic institutionnel reflétant l'image consensuelle du comité national de l'ITIE/RDC, d'un plan de changement organisationnel garantissant l'avenir de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC et d'un plan de renforcement des capacités tant institutionnelles qu'humaines. Pour elle, les membres du comité exécutif de l'ITIE/RDC font preuve de maturité dans la mise en œuvre du processus ITIE en RDC. Aussi, a-t-elle remercié et adressé de sincères félicitations à toutes les parties prenantes et aux partenaires. Au nom du comité exécutif de l'ITIE/RDC, elle a réitéré sa gratitude à l'USAID, qui appuie la RDC dans ce processus d'analyse. Il sied de rappeler que l'un des objectifs de cette analyse institutionnelle et organisationnelle demeure la rationalisa-

tion du fonctionnement du comité national et la crédibilisation de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC. A la lumière des premières conclusions présentées, l'appui de l'USAID et l'accompagnement du consultant indépendant recruté à cet effet sont évidents. Avec toutes les parties prenantes réunies, la présidente du comité exécutif de l'ITIE/RDC s'engage à élaborer, clarifier, partager et à promouvoir la vision et les valeurs du comité national de l'ITIE/RDC. L'ITIE/RDC sera dotée d'une structure organisationnelle qui répond à son mandat et à ses objectifs institutionnels. Ils vont également élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités tant institutionnelles qu'humaine. Il sera aussi mis en place un plan de communication pour le partage des informations fiables et la gestion de l'image de l'ITIE/RDC. Les mécanismes d'appropriation institutionnelle de l'ITIE en RDC seront aussi mis en place, au-delà de la volonté des individus pour promouvoir un débat public permanent et constructif. Ils vont, de même, vulgariser l'ITIE et en faire un processus, pas seulement de l'élite, mais également des communautés locales qui doivent bénéficier davantage et avec justice, des ressources naturelles de leur ressort. Et enfin, ils vont mettre sur pied une stratégie commune pour faire de l'ITIE un outil incontournable de promotion de la transparence de la bonne gouvernance et en faire une préoccupation, autant pour les institutions publiques que pour la société civile et les industries extractives. Le VPM, du Plan prend la mesure des défis en présence. Elle est consciente que cela impose la cohésion et la discipline pour les relever. Mais elle place toute sa confiance dans un engagement solidaire des membres du comité exécutif et des partenaires pour y parvenir et mettre en œuvre l'ITIE. Et, c'est un devoir, dit-elle, pour que les populations congolaises présentes et à venir bénéficient effectivement de l'exploitation de leurs ressources naturelles. ■

Didier Kamesa Mwana

Etat des lieux de
l'ITIE/RDC

Une nouvelle vision pour atteindre un niveau satisfaisant

Dans un entretien exclusif en Janvier 2021, le Coordonnateur national de l'initiative pour la transparence des industries extractives en République Démocratique du Congo ITIE, a passé au peigne fin le bilan de ce processus, 6 mois après sa nomination par le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Jean-Jacques Kayembe a souligné que, malgré les problèmes auxquels le pays a dû faire face, les efforts sont

fournis pour permettre à la RDC d'atteindre, dans les tout prochains jours, un niveau satisfaisant dans le processus de la transparence dans l'industrie extractive. Il a révélé les grands axes de la feuille de route de l'ITIE/RDC sous son leadership. « Cette feuille de route a deux axes stratégiques très clairs : assurer le bon fonctionnement du comité national de l'ITIE pour crédibiliser le processus auprès des parties prenantes et des partenaires. Puis, promouvoir la divulgation des informations et faire la promotion du débat public sur des questions de gestion des ressources naturelles », renseigne Jean Jacques Kayembe. (Entretien exclusif)

Malgré l'adhésion de la RDC à l'ITIE, la gestion de la chose publique n'est toujours pas transparente. Qu'en est-il ?

La RDC a fait beaucoup de progrès. Sauf qu'il y a eu beaucoup de problèmes ces derniers temps. 5 mois après notre nomination, nous sommes en train de remettre ce processus qui a connu quelques grippages.

Vous êtes nommé après avoir satisfait au test de recrutement. Est-ce différent avec des nominations politiques ?

Nous avons satisfait au concours lancé en 2020. Le Chef de l'Etat avait confirmé cela par notre nomination le 18 Juillet 2020. Depuis, le processus de remise en route de cette initiative de transparence dans les industries extractives est en marche. Le comité exécutif nous avait remis une feuille de route avec des actions spécifiques à réaliser de manière urgente en six mois, afin d'être prêt pour la session de validation qui devra commencer en Avril 2021. Cette feuille de route a deux axes stratégiques très clairs : Assurer le bon fonctionnement du comité national de l'ITIE/RDC en vue de crédibiliser le processus auprès des parties prenantes et des partenaires. Puis, promouvoir la divulgation des informations et faire la promotion du débat public



Jean-Jacques Kayembe,
Coordonnateur de l'ITIE/RDC

sur des questions de gestion des ressources naturelles. Nous collectons et compilons des informations fiables et crédibles en impliquant toutes les parties prenantes en vue de promouvoir le débat public.

L'ITIE semble-elle bloquée dans son fonctionnement faute de dotation gouvernementale ?

Le gouvernement fait preuve de bonne volonté. Lui et les entreprises sont engagés à accompagner le processus. J'ai trouvé beaucoup de mois d'arriérés de salaire et de dotation pour la mise en œuvre. Mais depuis que je suis là, le gouvernement a pu décaisser 9 dotations qui ont permis de récupérer tous le retard. Maintenant, nous sommes sur le bon chemin, malgré le contexte actuel très difficile.

Avez-vous les moyens pour publier des rapports comme il se doit ?

L'impact voulu, c'est de permettre aux populations congolaises de bénéficier de la gestion de leurs ressources naturelles. Nous voulons quitter la phase de la simple publication des données sur nos sites, faire la dissémination vers la phase où nous poussons les mandataires à la redevabilité, et que la population sente impacter par la bonne gestion des ressources naturelles.

Votre mission se limite à la publication de ce que les entreprises minières payent à l'Etat congolais et ce que l'Etat congolais perçoit.irez-vous jusqu'à contrôler ce que l'Etat fait avec l'argent ?

L'ITIE est une norme mondiale, un outil à la disposition des gouvernants pour la bonne gestion des recettes provenant des ressources naturelles. Sa création de l'ITIE se fonde sur le principe selon lequel, les ressources naturelles appartiennent à la population du pays. Il faut bien les gérer pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie de cette population. Ainsi, la phase de publication doit être dépassée pour atteindre un impact dans le développement durable. Nous collectons toutes les informations sur toute la chaîne de valeur de l'industrie extractive. Nous les condons dans un rapport. Nous les publions et nous en assurons la dissémination pour que la population comprenne comment les contrats ont été signés, comment les licences ont été octroyées aux opérateurs minières, quelles sont les productions réalisées, les recettes engrangées et comment cet argent est géré pour impacter le mieux-être de nos communautés. Lorsque nous saisissons toutes ces informations, nous les mettons à la disposition du grand public par le truchement des journalistes, des universitaires, des acteurs de la société civile pour susciter un débat public autour de la gestion de nos recettes. La question sur la gestion de la redevance minière qui reste dans les Entités territoriales décentralisées (ETD) et dans les provinces se pose avec acuité. Nous devons chercher la bonne information à mettre à la disposition du public en vue d'avoir un débat responsable.

Il semble que vous avez demandé même une dérogation pour obtenir deux mois de prolongation ?

Le contexte étant marqué par la Covid-19, il est difficile de rencontrer toutes les parties prenantes. C'est pourquoi nous avons demandé une prolongation de deux mois. Mais soyez rassuré de la publication imminente du premier projet de rapport dans lequel, il y aura toutes ces informations liées à la perception et l'utilisation de la redevance minière. Nous travaillons pour que le système ITIE s'intègre dans les administrations et dans les entreprises. Cela permettra de fournir l'information de manière systématique, au lieu d'attendre des rapports avec de vieilles données quelque peu désuètes pour être encore exploitées, quoiqu'en finances publiques, on ait toujours besoin des données antérieures pour faire des projections. Il y a par exemple, des contrats signés, des permis d'exploitation et de recherche octroyés pendant des années antérieures. Les connaître et les analyser a un impact sur les recettes futures.

En 2019, la RDC a été recalée à cause de 13 mesures correctives. Que faites-vous pour corriger ces mesures ?

La validation est un processus participatif où les parties prenantes de la RDC et les partenaires internationaux évaluent la mise en œuvre de l'ITIE dans notre pays. Un processus, c'est un apprentissage. On s'améliore au fur et à mesure.

De quel mécanisme de vérification disposez-vous pour confirmer la véracité des déclarations des entreprises minières sur ce qu'elles ont payé à l'Etat congolais ?

La confiance est la base de tout dans un partenariat. Mais le système déclaratif n'exclut pas le contrôle pour vérifier que tout le monde est de bonne foi. Nous gardons le système déclaratif tout en intégrant l'ITIE dans les administrations et dans les entreprises. Pour lutter contre la corruption, nous devons mettre en place des systèmes solides et transparents permettant de mettre à la disposition de toutes les parties prenantes chaque opération faite, dans le système de l'Etat. Nous ouvrirons sur notre site, une fenêtre pour la consultation systématique de ces informations par les universitaires, les journalistes et toutes les populations cibles de notre pays. Des séminaires de renforcement des capacités sont prévus à l'intention de la société civile et de toutes les parties prenantes sur la compréhension et l'utilisation

des données de l'ITIE. L'objectif est d'assurer un meilleur débat public.

Pouvez-vous aussi vous occuper de la transparence dans le secteur de l'exploitation artisanale ?

L'ITIE/RDC a déjà publié un rapport blanc sur l'exploitation artisanale et sur l'exploitation forestière en 2015. Cette année, le comité exécutif a décidé d'intégrer les secteurs artisanal et forestier.

Le comité exécutif de l'ITIE/RDC, a-t-il des membres permanents en dehors de ceux qui viennent du gouvernement ?

L'ITIE regroupe le gouvernement, les entreprises et la société civile. Ces trois collèges sont indépendants les uns des autres. Chacun a, en interne, ses propres textes à respecter. Nous ne pouvons pas nous ingérer dans le processus de délégation des membres d'une autre composante. Mais l'avantage, c'est que les textes régissant chaque composante sont publiés sur le site. Parmi les 13 mesures, nous demandons que la partie des entreprises puisse faire aussi la publication de ses directives internes. Nous allons y arriver. Elles se sont déjà engagées à travailler sur leurs directives, qui seront publiées d'ici à la validation. Les membres de la composante gouvernement sont : le ministère du plan, des Mines, des Hydrocarbures, de l'Environnement et les des Finances. Puis, il y a les délégués du Sénat et de l'Assemblée nationale. Le respect des directives par chaque collège, est l'un des défis.

Malgré que la RDC ait été plébiscitée pour avoir publié la liste des entreprises, certaines personnes n'avaient pas donné leurs noms réels. Êtes-vous en train de vous y pencher avec les 13 mesures correctives pour établir la vérité?

C'est la notion de la propriété effective est venue avec. On a commencé d'en parler un peu avant avec la norme 2013. Mais cette exigence devrait être mise en œuvre en 2020. La RDC était parmi les pionniers. C'est pourquoi nous étions primés comme le premier pays mettant en œuvre cette exigence-là. L'une des études thématiques concerne l'évaluation de la mise en œuvre de la publication des propriétés réelles des entreprises. Il y a beaucoup de difficultés de compréhension. Dans la loi congolaise, avant le Code minier révisé, on ne parlait pas des propriétaires effectifs. En RDC, il y a des propriétaires qui sont des personnes morales, qui sont propriétaires d'une entreprise. L'ITIE veut aller au-delà de cette définition-là. Nous avons cette définition qui montre que c'est la personne physique en dernier ressort qui prend la décision ou qui jouit des dividendes.

Avez-vous les moyens pour les détecter ?

Nous sommes dans un système déclaratif. Mais après les déclarations, nous allons faire des recoupements pour voir si tout le monde est sincère. Mais c'est un processus. Nous sommes très avancés. La plus grande question ici chez nous, c'est d'abord le problème de compréhension. Le Code et le Règlement miniers sont venus renforcer cela, en définissant de manière claire toutes ces questions-là. Je pense que nous allons évoluer et nous aurons un répertoire, claire des propriétaires réels et aussi des personnes politiquement exposées parce qu'on ne peut pas parler de la propriété réelle des entreprises sans parler des personnes politiquement exposées, des personnes politiques qui ont des parts dans les industries extractives. Nous allons les publier. Nous y travaillons. Tout le monde pourra consulter notre liste et y apporter les améliorations avec des preuves. Nous devons atteindre le niveau satisfaisant. Toutes les parties prenantes sont appelées à travailler de manière forte. Cela veut dire que les entreprises doivent publier les informations que nous demandons. Les administrations doivent le faire de la même manière. Et nous devons travailler avec la société civile pour que ces informations soient exploitées afin d'exiger de la redevabilité. Le plus grand problème, c'est la redevabilité. C'est la bonne gestion pour que les populations qui sont impactées, puissent voir la qualité de leur vie s'améliorer.

Propos recueillis par Marcel Mubenga

Passer de l'engagement à l'action



Joseph Ikoli, secrétaire général aux Mines

Point focal de l'alliance 8.7 en République démocratique du Congo, le secrétaire général aux Mines, Joseph Ikoli Yombo Y'Apeke a pris part, le 21 janvier 2021 par vidéoconférence, à la réunion de tous les points focaux d'Afrique de l'alliance 8.7. Il était question de lancer officiellement l'année internationale de l'élimination du travail des enfants sous la houlette de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et ses partenaires. Le directeur général de l'OIT, Guy Ryder, la directrice exécutive de l'UNICEF, Henrieta Fore, et le prix nobel Kailash Satyarthi, ont procédé à son lancement officiel, chacun prenant la parole pour édifier l'assistance. En effet, l'année 2021 a été déclarée Année internationale de l'élimination du travail des enfants aux termes de la Résolution 73/327 de l'Assemblée générale des Nations unies. Ladite résolution recommande à l'OIT de faciliter avec l'alliance 8.7 et ses partenaires, l'organisation de cette année internationale. Celle-ci étant une occasion importante d'accélérer l'action en vue de la réalisation de l'objectif des ODD consistant à mettre fin au travail des enfants d'ici à 2025. C'est aussi l'occasion de relever les défis posés par la pandémie de COVID-19 à cet égard. 2021 est aussi l'année préparatoire de la cinquième conférence mondiale sur l'éradication durable du travail des enfants, qui sera accueillie par le gouvernement sud-africain en 2022. Il faudra donc créer

une dynamique autour de cette préparation. L'objectif principal de l'année est de passer de l'engagement à l'action dans la lutte contre le travail des enfants. Les mandats de l'OIT, les Etats, les organisations internationales et régionales, les organisations de la société civile et les particuliers sont invités à définir une action ambitieuse mais réalisable à mener en 2021. Le cheminement des engagements aux actions ambitieuses sera décrit par le biais de vidéo, de blogs, d'interviews, de reportages photos, de messages sur les médias sociaux, etc., et sera présenté sur le site web de l'année internationale pour l'élimination du travail des enfants en RDC. La stratégie de l'année internationale élaborée par une équipe provenant à la fois du terrain et du siège, repose sur trois piliers : agir, inspirer et développer. Pour rappel, le 28 octobre 2020, la RDC a été admise comme pays pionnier à l'alliance 8.7. Le secrétaire général aux Mines, Joseph Ikoli, avait présenté et défendu le dossier de la RDC pour cette adhésion. C'est ainsi qu'il fut désigné point focal de l'Alliance en RDC par le ministre des Mines en sa qualité de président de la Commission Interministérielle chargée de Suivi de la question du Travail des Enfants dans les Mines artisanales (CISTEMA). C'est à ce titre qu'il vient de prendre part à ladite réunion des points focaux d'Afrique de l'alliance 8.7. ■

Didier Kamesa Mwana



Joseph Ikoli, secrétaire général aux Mines

En mission officielle dans le Lualaba

Joseph Ikoli prépare l'opérationnalisation du centre de négoce de Musompa

En mission officielle dans la province du Lualaba, le secrétaire général aux Mines, Joseph Ikoli Yombo Y'Apeke, vient d'effectuer une visite pour préparer l'opérationnalisation du centre de Musompo, le premier centre de négoce qui permettra de maîtriser le circuit de commercialisation du cobalt de production artisanale en République démocratique du Congo. Bien avant de commencer sa mission, le SG s'est rendu dans le cabinet du gouverneur de province pour présenter ses civilités à son hôte.

Visiblement, les cabales de mauvais goût orchestrées par des officines obscures en vue de salir sa réputation, n'ont pas réussi à entamer le moral de l'infatigable numéro 1 de l'Administration des Mines qui continue, sans désespérer, à servir avec loyauté et abnégation sa patrie selon la vision du chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

En effet, l'opérationnalisation de ce centre de négoce créé conformément au Code minier de 2018 et le Règlement minier qui l'accompagne sera une étape importante dans l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement responsable de la production cupro-cobaltifère artisanale en RDC.

Il sied de rappeler que la création du centre de négoce comme seul lieu de transaction des minerais de production artisanale répond à l'impératif d'assainissement de la chaîne d'approvisionnement. Le foisonnement des dépôts et comptoirs d'achat des minerais à proximité des concessions minières privées ou en partenariat avec la Gécamines a accentué le désordre dans le secteur tout en favorisant la tentation d'incursion dans les concessions minières industrielles. Les sociétés minières établies au Lualaba s'en plaignaient. La loi minière a dû instituer l'instauration des centres de négoce comme seuls cadres des transactions minières dans cette filière. Cela contribue à l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement de ces minerais. C'est aussi l'une des solutions dans l'éradication

de la présence des enfants et des femmes vulnérables dans les sites miniers. La construction du centre de Musompa a coûté près de 32 millions de dollars américains au Trésor public. L'administration minière croit que le fonctionnement de ces centres fera sûrement fermer tous les dépôts et comptoirs clandestins. L'objectif étant la maîtrise des statistiques, des prix et des teneurs du secteur d'exploitation artisanale en vue d'assurer la traçabilité des produits qui seront exportés. Ainsi, le travail des exploitants artisanaux sera sécurisé et les exportations progressivement encadrées et contrôlées, spécialement le cobalt classé avec le germanium et le coltan au Congo comme minerais stratégiques. L'établissement de l'attestation d'identification du site d'origine (AISO) sera institué pour renforcer la traçabilité. Le centre de négoce a pour objectifs principaux: d'assurer une bonne traçabilité physique et documentaire des minerais produits artisanalement, du puits jusqu'au centre de négoce ; de mettre fin à la prolifération des dépôts illicites qui s'érigent dans les quartiers résidentiels ; d'autonomiser l'exploitation minière artisanale ; d'encadrer de façon efficace et de contrôler les exportations des minerais, surtout ceux qualifiés de stratégiques.

La rigueur était, en effet, nécessaire dans ce secteur dans la mesure où le nombre des exploitants artisanaux est toujours croissant et le marché international très exigeant par rapport à la traçabilité. Voilà qui justifie toute l'importance que le numéro 1 de l'Administration minière en RDC, Joseph Ikoli, attache à l'opérationnalisation de ce centre de négoce. C'est une garantie quoique le programme d'assainissement de la chaîne d'approvisionnement soit encore un défi. Le centre de négoce vise enfin la découverte des sites miniers pour éloigner définitivement les creuseurs des concessions industrielles.

Coup de chapeau au SG Ikoli. ■

Les Hydrocarbures, nouveau moteur de l'économie congolaise?



*Rubens Mikindo, Ministre d'Etat,
ministre des Hydrocarbures*

Nation

Nous nous interrogeons. Mais le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Rubens Mikindo Muhima croit dur comme fer en la possibilité de révolutionner l'économie congolaise grâce aux hydrocarbures. Il a organisé à Kinshasa, du 28 au 29 janvier 2021, deux journées scientifiques autour des « Défis du développement du secteur des Hydrocarbures en République démocratique du Congo ». Objectif : passer au peigne fin tous les aspects juridique, économique, environnemental, et social pouvant militer en faveur de sa démarche. Les réflexions qui en ont découlé encouragent Mikindo à persister dans sa politique pour matérialiser la vision du chef de l'Etat qui tient à développer le pays avec toutes les potentialités disponibles. En effet, depuis sa nomination en septembre 2019, le mi-

nistre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Rubens Mikindo, nourrit une ambition légitime de faire de son secteur le fer de lance de l'économie congolaise. Et ce n'est pas faute d'initiatives. Mikindo s'appuie sur un potentiel de plus de 20 milliards de barils par an pour étayer son argumentaire et multiplier les initiatives visant à accréditer sa thèse consistant à révolutionner, grâce aux Hydrocarbures, l'économie congolaise qui, jusqu'à présent, ne dépend en grande partie que du secteur minier. L'homme d'Etat pense que son secteur ne démérite pas et peut mieux faire pourvu qu'on y consacre les moyens humains, matériels et financiers nécessaires. Les conclusions de ces assises de deux jours l'approuvent et renforcent la conviction de Mikindo. En effet, les participants, hommes des sciences, Experts, étudiants, politiques et opérateurs économiques présents à



ce forum se sont ainsi penchés sur les défis du développement des hydrocarbures en RDC dans les aspects juridique, économique, environnementale et social. Ils ont formulé une série de recommandations nécessaires dans la gestion de l'or noir congolais. Notamment, celles liées aux questions environnementales, aux mécanismes de collaboration internationale et aux différentes stratégies de développement du secteur congolais des hydrocarbures. Le rapport final lu par Sabra Mpoyi wa Mpoyi, Directeur de cabinet du Ministre d'Etat, Ministre des hydrocarbures Rubens Mikindo Muhima, a proposé entre autres, la révision de la législation sur les hydrocarbures et l'élaboration d'un complément des actes réglementaires, le règlement du dossier du plateau

continental avec l'Angola, les litiges des contrats en gel d'activités et l'actualisation des connaissances des bassins sédimentaires à travers le contrat de service. Ils se sont aussi accordés à accélérer sur le plan économique le processus de décaissement de fonds au niveau du trésor public pour organiser les appels d'offres. Il s'est également dégagé la nécessité d'une collaboration permanente dans le secteur entre les géologues, les environnementalistes, les économistes, les juristes, et les experts du monde scientifique du ministère des Hydrocarbures et les opérateurs du secteur, qui doivent se rapprocher pour valoriser les compétences locales en vue de l'essor et de la croissance économique de la RDC. ■

Jeannine Kalenga



Femme de distinction

Marie-Chantal Kaninda comptée parmi les 100 plus grandes femmes du secteur minier au monde

Marie-Chantal Kaninda et Amélie Rouleau de Glencore ont été nommées parmi les 100 femmes les plus en vue du monde dans le secteur minier par Women in mining, UK, une organisation bénévole à but non lucratif qui se consacre à la promotion de l'emploi, de la fidélisation et de la promotion des femmes dans ce secteur. Publiée tous les deux ans, la liste de women in mining, connue sous l'acronyme WIM100, célèbre les contributions des femmes à l'industrie minière mondiale, peu importe leur rôle, leur niveau d'ancienneté et leur lieu d'exercice.

Le groupe affirme que par le biais de sa liste, il vise à « souligner l'incroyable diversité des talents dans le secteur minier » et estime que « la reconnaissance et la célébration de ces femmes de distinction et de leurs récits font partie intégrante du changement d'attitude dans le secteur. » Il sied de signaler que Glencore est un partenaire de la Fondation Women in mining.

Marie-Chantal Kanyinda, une femme, un destin

Lorsqu'elle rejoint le secteur minier, il y a plus de 20 ans, il n'y avait pas beaucoup de place pour les femmes en particulier les femmes non occidentales. Elle a dû se battre pour se faire une place sous le soleil. Aujourd'hui, en partie grâce à ses efforts, le secteur minier a beaucoup évolué, quoiqu'il reste encore des efforts à fournir. Le cheval de bataille de Mme Kanyinda reste la diversité, l'inclusion et la lutte contre la corruption. Selon elle, la diversité seule ne permet pas à la minorité (des femmes) de se développer. Elles sont à peine présentes et tolérées. Cependant, Mme Kanyinda soutient que les femmes doivent faire partie de la révolution de l'industrie minière.

Cette femme, qui aspirait à une carrière de banquière, est arrivée de manière fortuite dans le secteur minier grâce à une conversation avec un ami. Elle avait alors sollicité et obtenu un poste vacant dans l'administration d'une entreprise. Depuis, elle s'est engagée dans l'impact que peuvent avoir les activités des sociétés minières sur les communautés vivant autour des opérations et leurs contributions à l'économie du pays.

24 ans plus tard, le plus grand souvenir de sa carrière demeure l'expérience de délocalisation-relocalisation des communautés. Le défi majeur de ce processus, affirme-t-elle, était de convaincre les communautés à accepter ce déplacement en deux temps vers un autre lieu. Les faire accepter d'être premièrement logés dans des maisons préfabriquées avant d'obtenir leurs maisons définitives en matériaux durables. Mais elle se dit fière d'avoir pris part à ce processus. Elle se félicite que 10 ans après, ces communautés ne regrettent pas d'avoir accepté ce déplacement.

Marie-Chantal Kanyinda est également la fondatrice et la di-



Marie-Chantal Kaninda

rectrice générale de MCK & L Consulting Limited (MCK & L). Une structure dont la mission est le conseil auprès des investisseurs en Afrique, en termes de stratégies, de gestion des relations avec les gouvernements, entre autres. Cette association sans but lucratif s'occupe aussi de l'éducation des filles en RDC.

Experte en mines, Mme Kanyinda a, à un moment, dirigé le Conseil mondial du diamant (WDC) où elle a été nommée en mars 2017, devenant ainsi la première Africaine à occuper ce poste, avec des dossiers brûlants à traiter : le processus de Kimberley. Ce mandat l'a menée à la rencontre d'officiels à travers le monde, mais aussi d'opérateurs miniers africains. Dans ce cadre, Mme Kanyinda a également représenté le WDC aux Nations unies, au Département d'Etat américain, au Conseil européen, à l'Union africaine, à l'OCDE ou encore à l'African Belgium Business Week (ABBW) dont elle a été présidente d'honneur lors des deux dernières éditions.

Rappelons qu'avant cette nomination par WIM100, Marie-Chantal Kanyinda a été primée à deux reprises comme l'une des rares femmes les plus influentes d'Afrique par Forbes, un magazine international qui se concentre sur les affaires, l'investissement, la technologie, l'entrepreneuriat, le leadership et le style de vie. ■

Didier Kamesa

UN ACCORD D'APPROVISIONNEMENT LIE L'EGC A TRAFIGURA



L'Entreprise générale du Cobalt «EGC» annonce la signature, le 23 novembre 2020 à Kolwezi, d'un accord d'approvisionnement avec Trafigura Pte Ltd. Les parties auxquelles s'ajoute l'ONG internationale Pact, s'engagent à travailler pour la promotion des chaînes d'approvisionnement responsable en minerais de cobalt selon les normes de diligence de l'OCDE. Cet accord comprend la mise en place d'un financement par Trafigura pour soutenir la création de zones minières artisanales strictement contrôlées, l'installation de stations d'achat de minerai et les coûts liés à la livraison transparente et traçable d'hydroxyde de cobalt à Trafigura sur une base de dédouanement à l'exportation. Aux termes des conditions d'approvisionnement, l'EGC veillera à ce que le minerai commercialisé par Trafigura soit conforme au Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence applicable aux chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Pour soutenir cet accord, l'EGC instaurera un comité technique par l'intermédiaire duquel Trafigura et l'ONG internationale Pact, entre autres, encourageront une diligence responsable de l'approvisionnement. Pact travaille aux côtés des communautés locales dans près de 40 pays pour éradiquer la pauvreté, notamment en rendant l'exploitation minière artisanale et à petite échelle formelle, plus sûre et productive. En 2018, Trafigura et Pact ont piloté une approche d'approvisionnement responsable en cobalt à partir d'opérations semi-mécanisées dans la concession de Mutoshi en RDC. Jean-Dominique Takis Kumbo, Directeur général de l'EGC, déclare : «L'annonce de ce jour est très importante pour le secteur du cobalt artisanal congolais. Ce partenariat répond à la volonté du Gouvernement à travers son initiative pour la défense et la promotion de la production artisanale nationale. Pour que notre pays profite de la valeur intrinsèque du cobalt, actuellement boostée par le développement des éner-

gies décarbonées, il était primordial que des mesures soient prises pour soutenir la formalisation de cette industrie. En effet, en assainissant ce secteur sujet à l'illégalité et à la fraude récurrente depuis plusieurs années, et dont nos mineurs artisanaux sont les premières victimes, la société dans son ensemble en bénéficiera. Notre mission s'inscrit donc autant dans une perspective de défense de nos communautés les plus vulnérables, que dans l'affirmation du positionnement central de la République Démocratique du Congo qui possède 70 % des réserves mondiales de ce minerai stratégique. Nous sommes confiants que Trafigura, à travers son expérience et son expertise, contribuera à nous accompagner dans cette vision et nous permettra d'atteindre nos objectifs.»

De son côté, Jeremy Weir, Président Exécutif et PDG de Trafigura, s'engage à collaborer avec les parties prenantes afin de faire partie de la solution pour fournir du cobalt de manière responsable.»

Et Caroline ANSTEY, présidente-directrice générale de Pact, d'ajouter : « Les mineurs artisanaux et à petite échelle font partie d'une des plus importantes, mais aussi une des plus vulnérables mains-d'œuvre au monde. Depuis plusieurs décennies, Pact travaille avec les gouvernements, l'industrie et les mineurs eux-mêmes pour maximiser la part de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans le développement, notamment au niveau local et communautaire. Nous tirons parti de cette expertise et de cette expérience, ainsi que de notre travail fructueux avec Trafigura et ses partenaires, pour soutenir l'approvisionnement responsable et la production durable de cobalt à petite échelle grâce à la collaboration entre EGC et Trafigura. Notre objectif est de jouer notre rôle effectif en veillant à ce que les produits de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle ne soient pas seulement d'origine responsable, mais qu'ils offrent aussi des avantages sociaux et économiques aux mineurs artisanaux et aux communautés voisines».■



Mark Bristow, président et directeur général de Barrick

Industrie aurifère en RDC face à la Covid-19

Kibali fait preuve de grande résilience en dépassant ses prévisions de production pour 2020

Plus de 808.134 onces d'or produites par Kibali Gold Mine en 2020. Cela dépasse largement ses prévisions annuelles de production. Le président et directeur général de Barrick, Mark Bristow, l'a dit devant plus de 25 organes réunis au cours d'un point de presse qu'il a animé ce 2 février 2021 à Kinshasa. Sachant que la presse représente la voix et l'oreille de la population, Bristow a réuni ces hommes des médias pour renouer avec la tradition des points de presse trimestriels et partager tout ce qui s'est passé au sein de l'entreprise durant ce temps de silence imposé par la pandémie de Covid-19. Celui-ci, le premier depuis l'arrêt au 41ème point de presse qui a eu lieu le 27 janvier 2020, a été tenu dans le strict respect des mesures barrières à cause de cette pandémie. La Covid-19 a, en effet, empêché la tenue de cette rencontre 4 trimestres durant. Mais comme on dit, en quelque chose malheur est bon, la Covid-19 n'a pas eu que des effets négatifs sur la production de Kibali Gold Mine. Bien au contraire, c'est en cette période que les prévisions de production ont été dépassées. Plus de 808.134 onces d'or. C'est une grande performance réalisée par l'entreprise. Le PDG de Barrick attribue cette performance, entre autres, à la sédentarité de plusieurs de ses travailleurs empêchés de leurs mouvements vers d'autres

culière, des méthodes particulières et des résultats tout aussi particuliers. Ce manque de mouvements a eu l'avantage de permettre à Kibali, qui emploie plus de travailleurs locaux, à capitaliser, augmenter sa production et atteindre ce record. Les ressources humaines, sur lesquelles il compte le plus, ont pu procurer à Kibali la force de se reconstruire sans se résigner à la fatalité du malheur. C'est pourquoi Bristow a eu la mort dans l'âme de parler d'une mort accidentelle survenue dans ses installations souterraines pendant cette période. Mais il dit avoir beaucoup appris de cet incident et promet de renforcer les mesures sécuritaires au sein de ses installations. Ce record est aussi dû à son exploitation souterraine dont la production en minerais a atteint un niveau mensuel et trimestriel record en décembre 2020. Bristow revendique avec Kibali le leadership mondial de l'exploitation minière souterraine automatisée, grâce à des systèmes permettant à plusieurs machines autonomes de fonctionner sur les mêmes niveaux de transport et de production, et fournissant une visibilité en temps réel de toutes les opérations ainsi qu'un contrôle automatisé des ventilateurs d'aération. Il évoque également une technologie de pointe utilisée dans les autres services de Kibali autant qu'il parle de la mise en service réussie d'un analyseur de taille de particules en ligne qui permettra d'optimiser le broyage fin sur ses broyeurs ultrafins (UFG).

Un partenariat mutuellement bénéfique avec l'Etat congolais

Grand partenaire du gouvernement congolais, Kibali est engagé à améliorer les conditions de vie de la communauté environnante. C'est dans ce cadre qu'il a investi dans des programmes de développement des compétences afin de former davantage de cadres et techniciens congolais. Il met en œuvre la deuxième phase de la construction de la route en béton Watsa/Durba dont une première section a déjà été achevée. La politique économique de Kibali consistant à soutenir et à encadrer les entrepreneurs et fournisseurs locaux a créé un nouveau pôle économique dans cette région reculée. « L'année dernière, nous avons dépensé plus de 200 millions USD auprès de ces entreprises locales pour des services tels que le génie civil, les travaux routiers, l'entretien des usines, le camionnage et la restauration », a déclaré Bristow, avant d'ajouter : « Ces entrepreneurs congolais sont tellement bien intégrés dans



Cyrille Mutombo, Directeur général de Kibali Gold Mine

les circuits de fonctionnement de Kibali que si vous les retirez, l'entreprise ne pourra plus fonctionner. » Outre ces 200 millions USD injectés par Barrick dans ses transactions avec les sous-traitants congolais, il développe aussi leurs compétences. Le paiement par Kibali des taxes et autres redevances a, par ailleurs, permis au Trésor public d'accroître ses recettes surtout que le coût de l'once a connu une hausse exponentielle en passant de 1200 dollars américains en janvier 2020 pour atteindre près 1900 USD à la fin de l'année et jusqu'en ce début de 2021. Au cours des 10 dernières années, Kibali a injecté 3.4 milliards USD dans l'économie congolaise sous forme de taxes, de permis, d'infrastructures, de salaires et de paiements aux fournisseurs locaux.

A propos de la fusion de Randgold Resources avec Barrick, Bristow s'en félicite disant que son entreprise n'a pas quitté l'Afrique. Cette fusion a plutôt amené une grande entreprise internationale en Afrique. Pour soutenir la campagne nationale de lutte contre la Covid-19, Kibali a fait don en équipements au gouvernement de la RDC d'une valeur de plus de 2 millions USD. L'entreprise a construit un centre de traitement et d'isolement à Surur (Durba). Il travaille présentement avec l'Institut national de Recherches biomédicales (INRB) pour former le personnel médical à diagnostiquer la maladie. Mark Bristow a déclaré que cette réponse à la pandémie démontre la valeur de l'entreprise en tant que partenaire des pays et des communautés hôtes.

Une participation très considérable au développement

La deuxième et dernière phase de développement de Kibali s'est terminée et représente un investissement de plus de 2.7 milliards USD en huit ans. Cette entreprise maintient sa durée de vie de 10 ans grâce à des forages d'exploration et

de conversion continus. La stabilité de l'usine de traitement a assuré une année de récupérations au-delà des prévisions. Depuis sa mise en service, Kibali a construit trois barrages hydroélectriques : Nzoro 2, Ambarau et Azambi. Grâce à cela, l'entreprise a constamment réduit ses émissions de carbone. Il sied de souligner que la mise en place d'une surveillance de maintenance prédictive dans ces centrales permettra encore de réduire les temps d'arrêt. Son nouveau système de soutien de l'énergie réactive basé sur les batteries a davantage réduit la dépendance de la mine à l'énergie thermique de secours.

Investir à très long terme

Pour assurer sa pérennité sur le terrain, Kibali se concentre sur l'exploitation et la conversion des ressources, et semble prête à remplacer une fois de plus les onces épuisées par l'exploitation minière prolongeant ainsi la durée de vie de la mine. Le développement de l'accès au gisement de Sessenge ayant été achevé plutôt que prévu, son exploitation à ciel ouvert est prévue pour une année de production confortable. Une solide composante à ciel ouvert a été incluse dans le plan de la mine et apportera la flexibilité de traitement supplémentaire à l'usine au cours des 10 prochaines années. Kibali investit également dans le domaine de la santé, dans l'agro-business, dans des projets locaux de développement, dans le domaine de l'éducation, notamment avec la distribution des livres et des bancs à des écoles et ateliers de formation professionnelle pour les jeunes. Kibali met également un accent très prononcé sur la sécurité et l'environnement. Il a conservé ses accréditations ISO 45001 et ISO 14001. Avec tout cela, on peut bien dire que Kibali Gold Mine est une entreprise africaine pour un développement intégral. ■

Didier Kamesa Mwana

SECURITE



QUI SOMMES-NOUS

Lion Security sarl est une société de droit congolais spécialisée dans la sécurité privée et événementielle, tout en assurant à sa clientèle un service de qualité au travers la surveillance humaine, le gardiennage de biens constituée aussi bien de personnes physiques que morales (entreprises, ONG, organismes nationaux et internationaux, etc.).



SECURITY



NOTRE MISSION

Offrir des prestations de qualité qui répondent aux besoins et aux attentes de notre clientèle afin d'obtenir une satisfaction globale. Mettre en œuvre une amélioration continue pour accroître l'efficacité et améliorer la qualité de nos services et produits. Fournir une communication et une formation fréquentes à nos agents pour booster leur participation et les encourager à être fiers de leurs réalisations.



NOTRE VISION

Assurer une sécurité à plusieurs niveaux tout en couplant celle-ci avec l'ingénierie informatique pour qu'elle soit effective et renforcée tout en cherchant toujours la satisfaction de notre clientèle.



APPROCHE NOVATRICE

Notre marque distinctive se résume en cette capacité de savoir déployer et intégrer les outils d'ingénierie informatique et e-Tech en fonction de chaque service...

OUTILS & GADGETS

Digital Talkie-Walkie, GPS Tracking, Monitoring de Carburant, Vidéo-Surveillance, détecteur de fumer, silhouette, mouvement, Domotique, lumière de confort, Serrure biométrique à reconnaissance faciale, alarme anti-intrusion sans fil, système anti-incendie, démobilitateur flash lumière, commande à distance et vocale et autres gadgets de sécurité et confort...

+243 813 444 448
+243 977 777 830
+243 900 057 777



Avenue Wagenia N°10, Immeuble CTC, 13ème Niveau, Local 1304,
Kinshasa Gombe DRC.

infos@lionsecurity-cd.com, www.lionsecurity-cd.com